



2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Vincent de Paul
reconnue d'utilité publique
4 missions
au service de l'Homme



FONDATION
**Vincent
de Paul**

- Santé • Enfance
- Personnes âgées
- Solidarité

4 missions au service
de l'Homme



Sommaire

- 4 ÉDITO
- 5 CHIFFRES CLÉS 2019
- 6 SITUATION GÉOGRAPHIQUE
- 7 REPÈRES HISTORIQUES
- 8 GOUVERNANCE

11 SECTEUR SANTÉ

17 SECTEUR ENFANCE

23 SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

29 SECTEUR SOLIDARITÉ

- 36 FORMATION ET RECHERCHE
- 38 QUALITÉ
- 40 BÉNÉVOLAT
- 41 GÉNÉROSITÉ
- 43 SPIRITUALITÉ
- 44 ÉTHIQUE & DÉVELOPPEMENT
- 46 RESSOURCES HUMAINES
- 48 BILAN FINANCIER
- 52 2019 EN IMAGES

Édition et rédaction

Fondation Vincent de Paul
Contact : direction.generale@fvdp.org

Crédits photos (hors Fondation)

4Vents Photographie
Antoine Labreuche
Frédéric Maigrot
AccentVisuel / Jean Haeusser
AdobeStock
Freepik

Conception graphique et réalisation

Sophie Raclot *Créative*

Impression

Parmentier Imprimeurs

Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tel : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org



2019, le monde d'hier ?



Porter un regard rétrospectif sur « le monde d'hier », alors que la crise sanitaire est toujours là et que « le monde d'après » peine à se dessiner, constitue cette année un exercice particulièrement périlleux. En effet, depuis la fin du mois de février 2020, toutes nos énergies ont convergé pour faire face à cette crise majeure provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2 (Covid-19). La progression de cette maladie infectieuse a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à déclarer une situation de pandémie le 11 mars 2020 en raison du grand nombre de personnes touchées et de l'étendue géographique du phénomène.

Depuis lors, et encore en cette fin d'été où le nombre de personnes infectées est en très forte croissance, pour répondre à la gravité de la situation et aux demandes légitimes des autorités publiques, nous avons dû adapter nos organisations, mobiliser toutes les compétences des professionnels médicaux comme non-médicaux pour

être en mesure d'accueillir, soigner, accompagner celles et ceux qui sont touchés, de près ou de loin. Une des conséquences indirectes de cette crise a été de reporter à plus tard les rapports d'activité et autres comptes annuels dont l'urgence est devenue toute relative. Pour autant, même si le contexte est inédit et si notre regard sur les événements de 2019 se trouve modifié, il n'est pas inutile de s'astreindre à cet exercice et c'est ce que nous tentons de faire dans les pages qui suivent.

Pour ma part, dans cette introduction, je ne soulignerai que quelques événements particulièrement significatifs.

- Les 90 ans de la maternité de la clinique Sainte-Anne qui témoignent à la fois de l'intérêt constant porté par les sœurs de la Charité et par la Fondation aux mamans et aux bébés, mais également, au-delà, à tout ce qui concerne la parentalité et la famille avant, pendant et après la naissance et, parfois bien après comme on peut le voir dans les établissements du secteur Enfance.

- La création d'une Équipe Mobile Ressource (EMR) en partenariat avec la Fondation Providence de Ribeauvillé. Il s'agit de mettre en commun l'expertise des professionnels des ITEP Les Mouettes et Le Willerhof pour soutenir les équipes éducatives des établissements d'enseignement du Bas-Rhin confrontées à des jeunes présentant des troubles psychologiques perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

- Le séminaire «Habitat et personnes âgées en situation de fragilité(s), quels accompagnements?» qui a permis de partager les résultats des travaux menés avec des partenaires français et allemands et d'engager un débat citoyen sur des modalités alternatives d'accompagnement des personnes âgées fragilisées.

- Le développement d'un dispositif d'InterMédiation Locative pour les

Réfugiés (IMLR) qui vise à faciliter le relogement de personnes et de familles ayant le statut de réfugié dans le parc locatif privé. Le logement est, en effet, avec l'emploi l'un des vecteurs facilitant l'intégration dans notre société.

- Le séminaire des cadres sur le thème de «La concordance des temps» au cours duquel on s'est interrogé sur les temps différents qui sont le quotidien des cadres : le temps des salariés et celui des personnes accueillies, de temps des institutions et celui des partenaires, le temps personnel... Comment composer avec eux, les ajuster, les accorder ? En septembre, il était juste un peu trop tôt pour envisager le temps du coronavirus.

Je mentionnerai enfin le chapitre général des sœurs de la Charité de Strasbourg qui a fixé les objectifs de la congrégation pour les six années à venir et procédé à l'élection de sœur Blandine Klein comme supérieure générale pour un nouveau mandat de six ans.

Ce faisant, il est bon de garder à l'esprit ce que déclarait au journal *Le Monde*, le 10 avril dernier, Jürgen Habermas, philosophe allemand de l'école de Francfort : «*Dans cette crise, il nous faut agir dans le savoir explicite de notre non-savoir*». Il développe sa pensée en précisant «*aujourd'hui, tous les citoyens apprennent comment leurs gouvernements doivent prendre des décisions dans la nette conscience des limites du savoir des virologues qui les conseillent. La scène où se déroule une action politique plongée dans l'incertitude aura rarement été éclairée d'une lumière aussi crue. Peut-être cette expérience pour le moins inhabituelle laissera-t-elle des traces dans la conscience publique*». Ces réflexions peuvent, me semble-t-il, s'appliquer aux décisions que peuvent être appelés à prendre les responsables d'institutions ou d'organisme de niveau beaucoup plus modeste.

Jean-Louis Bonnet,
Président

Chiffres clés 2019



2599
SALARIÉS
EN CDI



173
MÉDECINS
LIBÉRAUX



400
BÉNÉVOLES

En 2019,
nous avons
accompagné

909

ENFANTS ET ADOLESCENTS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

2084

NAISSANCES

À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

54 734

PATIENTS

DANS LES QUATRE CLINIQUES DU
GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

350

MÉNAGES

DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

1053

**PERSONNES ÂGÉES
DÉPENDANTES**

EN EHPAD

353

**ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS
ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS**
À L'IFSI

Implantation en Alsace et en Lorraine



Santé

- A** Clinique Sainte-Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte-Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint-Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

Enfance

- A** Institut Saint-Charles - Schiltigheim - 67
- B** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C** Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D** Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E** Institut Vincent de Paul - 57
Saint-Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- F** Maisons d'enfants Lettenbach - Saint-Quirin - 57
- G** Maisons d'enfants Richemont - Richemont - 57
- H** Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- I** Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- J** Centre éducatif fermé - Forbach - 57
- K** Centre Mathilde Salomon - Phalsbourg - 57
- Pavillons du secteur Enfance

Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint-Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint-Gothard - Strasbourg - 67
- C** Maison de retraite Saint-Charles - Schiltigheim - 67
- D** Maison de retraite du Parc - Schirmeck - 67
- E** Maison de retraite Sainte-Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- F** Maison de retraite Saint-Joseph - Rustroff - 57
- G** Résidence des Trois Frontières - Rustroff - 57
- H** Maison de retraite Saint-Vincent - Château-Salins - 57
- I** Maison de retraite Notre Dame du Blauberg - Sarreguemines - 57
- J** Maison de retraite Bas-Château - Essey-lès-Nancy - 54
- K** Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54
- Ephpad intégrés aux cliniques de la Toussaint (Strasbourg) et Saint-Luc (Schirmeck)

Solidarité

- A** Résidence sociale Saint-Charles et service habitat partagé soins palliatifs - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Dispositif d'Intermédiation Locative pour Réfugiés - Schiltigheim - 67
- D** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- E** Escale Saint-Vincent - Strasbourg - 67

Un engagement de plusieurs siècles

La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables en Alsace et Lorraine



La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics, en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et les « maisons d'enfants trouvés » de la Ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en

charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïques ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et à l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La Fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

Repères historiques

1734

Naissance en Alsace de la Congrégation des Sœurs de la Charité selon l'esprit de Saint-Vincent de Paul

2000

Création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, par décret du 26/12/2000. Présidée par Sœur Denise Baumann

2009

Modification des statuts ayant permis l'augmentation du nombre d'administrateurs, renforçant ainsi les « forces politiques », ainsi que la présence au C.A. d'un commissaire du gouvernement

2010

Élection de Marie-Hélène Gillig, 1^{ère} présidente laïque

2016

Élection de Jean-Louis Bonnet, président. Les activités de la Fondation Vincent de Paul poursuivent leur développement

À sa création en 2000, la Fondation regroupe : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les Maisons de retraite Saint-Charles, Le Bas-Château, Sainte-Famille, l'Institut Saint-Charles ainsi que les Maisons d'enfants de Lettenbach.

1991

Création du Groupe Hospitalier Saint-Vincent par le regroupement des cliniques strasbourgeoises Sainte-Anne, Sainte-Barbe et La Toussaint

1993

Reprise de la clinique Saint-Luc à Schirmeck. Ouverture avec Médecins du monde de l'Escalé Saint-Vincent à Strasbourg

2003

Reprise de la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg

2005

Création de la Résidence sociale & du Cada sur Schiltigheim

2006

Reprise de l'Institut Les Mouettes (37)

2007

Création du CEF, à Forbach. Autorisation Escalé Lits Halte Soins Santé

2008

Reprise des maisons d'enfants de Richemont. Transfert des activités de Bethesda à Sainte-Anne

2009

Reprise de l'Ehpad maison de retraite Poincaré (54). Création des maisons d'enfants Louise de Marillac (67) et de l'Itep de Lettenbach

2012

Reprise du foyer Les Fougères de Strasbourg

2014

Reprise de l'Ehpad maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff. Reprise de l'IME Le Rosaire à Rettel. Création des maisons d'enfants L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz

2015

Ouverture de la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau. Extension du Cada à Schiltigheim (90 places). Création de la maison maternelle éducative sur le site de L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz. Création du GCSMS Portail (outil de coopération)

2016

Reprise de la clinique soins-études centre Mathilde Salomon, à Phalsbourg. Reprise de la maison de retraite du Parc, à Schirmeck. Reprise de la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg et de la Résidence des Trois Frontières à Rustroff

2017

2018

Reprise de la Maison de retraite Saint-Vincent à Château-Salins

2019

Reprise de la Maison de retraite Notre Dame du Blaubeurg et de la Résidence Les Marguerites à Sarreguemines

Gouvernance, des liens étroits

Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration (CA) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le CA est composé de trois collèges de cinq personnes :

- **Le Collège des fondateurs**
- **Le Collège des personnes qualifiées**
- **Le Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses**

L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège, représenté par M. Jean-Marie Schiffli.

> Collège des fondateurs

Sœur Blandine Klein
Dr Odile Bagot
Frère François-Dominique Charles
Sœur Veronika Haüsler
Mme Claudine Pabst

> Collège des personnes qualifiées

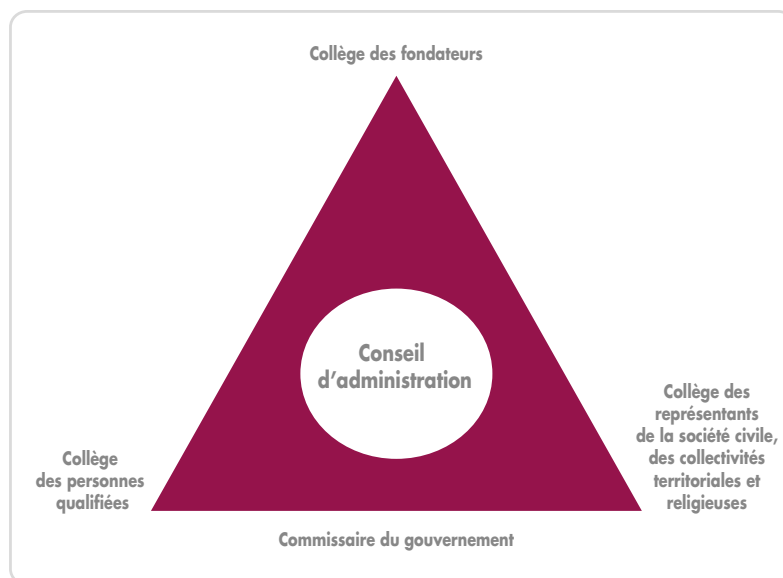
Pr. Jean-Michel Clavert
Dr Catherine Martin-Hunyadi
M. Patrick Faivre
M. Jacques Thépot

> Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

M. Jean-Louis Bonnet
M. Paul Castel
M. Jean-Jacques Hincker
Mme Maylis Schroeder
M. Jean-Marie Schiffli,
représentant Mgr Luc Ravel

> Commissaire du gouvernement

M. Francis Spitzer



Ainsi ce sont quatre réunions du conseil d'administration (CA), un séminaire des administrateurs et douze réunions du bureau (BCA) qui se sont tenus au cours de cette année 2019. Quatre séances du BCA se sont tenues dans un établissement : la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg, les Maisons d'enfants de Lettenbach, la Maison de retraite Notre-Dame du Blaumberg à Sarreguemines, la clinique Saint-Luc à Schirmeck.

Le séminaire annuel du CA, qui constitue un temps riche de réflexion collective, s'est tenu le 3 juillet à la Maison Saint-Paul à Saverne et a porté sur la révision des statuts de la Fondation. Les travaux menés lors des séances de bureau et de conseil d'administration ont été le support de toutes les décisions qui seront mises en œuvre par le directeur général, les directeurs de secteur et les directeurs d'établissements tout au long de l'année. Chaque membre du bureau est investi dans un secteur spécifique des activités. Les questions liées au secteur de la santé ont été évoquées lors de rencontres entre le bureau du conseil d'administration et le bureau de la conférence médicale d'établissement (CME).

L'année 2019 a connu la finalisation de dossiers extrêmement structurant pour la Fondation et l'aboutissement de démarches entreprises depuis plusieurs années.

Ainsi on peut noter l'installation du scanner sur le site de la clinique Sainte-Barbe pour le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, l'agrément de Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion (MOI) au bénéfice du secteur Solidarité en première intention, mais qui bénéficie également à l'ensemble de la Fondation. Les appels d'offre qui ont permis de renégocier au mieux les contrats de restauration collective et les contrats de Mutuelle/Prévoyance. Les concours d'architectes qui nous font entrevoir l'avenir humanisé et embelli des maisons de retraite

du Saint-Gothard à Strasbourg, du Bas-Château à Essey-lès-Nancy et le développement du centre Mathilde Salomon à Phalsbourg.

Enfin parmi les nouveaux venus, nous pouvons citer l'élection de quatre nouveaux administrateurs et le recrutement du nouveau responsable paye du siège.

Autres instances

D'autres instances se sont réunies selon les rythmes prévus : comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission patrimoine.

Le conseil de coordination, organe consultatif, réunit les membres du conseil des directeurs, les directeurs et directeurs adjoints des établissements avec le président du conseil d'administration et la supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Charité. Il s'est tenu le 21 juin et a porté sur le lien entre la Congrégation et la Fondation au travers des projets et réalisations engagées dans les quatre secteurs, et le 13 décembre sur le thème de « *la communication de crise dans les médias* ».

La direction générale et les services du siège

Le directeur général de la Fondation, Christophe Matrat, anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2019 pour aborder tous les sujets transversaux au management de la Fondation.

Le siège de la Fondation : cette équipe « resserrée » d'experts en leur activité (comptabilité, économie, informatique, droit, paie, qualité, communication, collecte de fonds, développement, patrimoine...) vérifie, assiste et accompagne les directeurs qui restent décisionnaires.

Pour accompagner la croissance de la Fondation, l'arrivée des nouvelles équipes et collaborateurs et les défis des évolutions des organisations, l'équipe du siège et le président ont partagé un séminaire de réflexion pour prendre le temps d'analyser les missions, les conditions de travail et les relations de cette équipe avec les établissements de la Fondation.

Renouvellement du conseil d'administration

Quatre nouveaux administrateurs ont rejoint la Fondation en 2019.

Madame Catherine Martin-Hunyadi, médecin, praticien hospitalier, responsable de l'hôpital de jour d'évaluation gériatrique Saint-François du CHU de Strasbourg.

Madame Maylis Schroeder, agrégée d'histoire géographique, professeur à l'École Européenne de Strasbourg.

Monsieur Patrick Faivre, Conseil en Management, directeur d'établissements médico-sociaux en Lorraine.

Monsieur Jacques Thepot, agrégé en sciences de gestion, professeur émérite d'économie à l'Université de Strasbourg.

Deux femmes et deux hommes rejoignent les collègues des personnes qualifiés et des représentants de la société civile du conseil d'administration. Médecin, enseignant, universitaire, directeur d'établissement, ils ont accepté de donner de leur temps, de nous faire partager leurs expériences professionnelles et leurs réseaux pour contribuer à la réflexion politique de la Fondation, à sa gouvernance, et penser à l'évolution de notre organisation. Leurs nouveaux regards contribuent ainsi à enrichir les travaux du conseil d'administration dont l'enjeu est précisément de se questionner et de réfléchir sur l'évolution de notre institution.

➤ *Intervention de Jacques Thepot, administrateur, au séminaire annuel des cadres le 9 septembre 2019.*



SÉMINAIRE DES CADRES :

« La concordance des temps »

Les 9 et 10 septembre 2019, les cadres de la Fondation se sont réunis avec les administrateurs pour le traditionnel séminaire qui a lieu tous des deux ans à Strasbourg. Moment de partage, de réflexion et d'échange entre cadres de tous les établissements, le thème retenu pour cette édition était :

« La concordance des temps ».

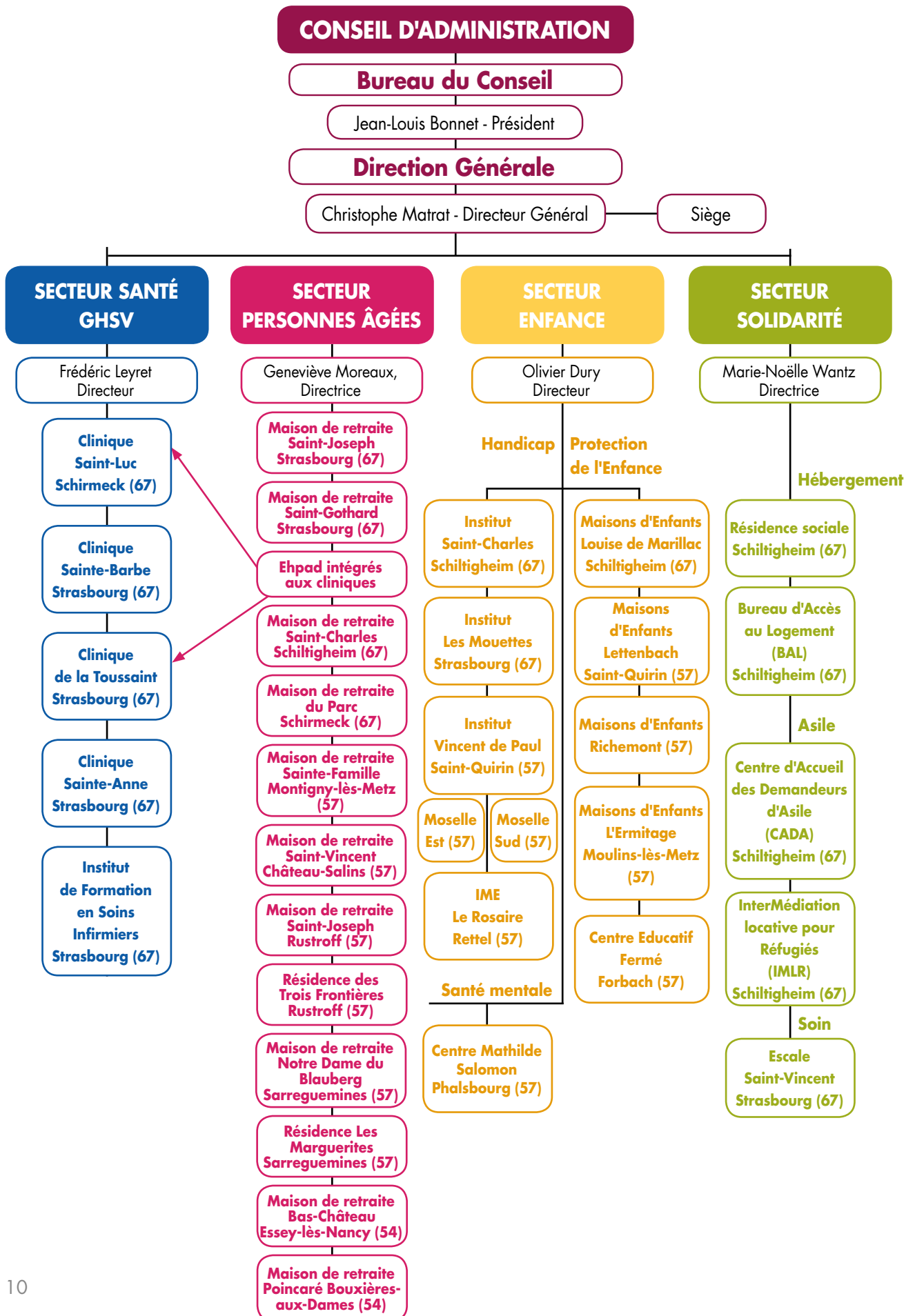
Accompagnés d'intervenants venus d'horizons très variés. Madame Francine Friedrich, philosophe ; Monsieur Christian Du Tertre, économiste ; Monsieur Thierry Goguel D'allondans, anthropologue ; Monsieur Denis Fricker, professeur en sciences bibliques ; Docteur Jean-Gérard Bloch, neurologue. Les membres du conseil d'administration et les cadres ont réfléchi ensemble durant ces deux journées, en conférence plénière et en atelier sur l'impact de la notion du temps dans notre travail et notre vie quotidienne. Une animation pédagogique sur le temps musical dans la chapelle de la Toussaint fut particulièrement appréciée avant le traditionnel apéritif dinatoire dans le parc.



^ *Discours inaugural du séminaire « la concordance des temps » le 9 septembre 2019 par Jean-Louis Bonnet, Président de la Fondation.*



^ *Atelier de réflexion avec des cadres, des directeurs et directeurs adjoints de tous les horizons. Personnes âgées, sanitaire, enfance, siège.*







Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme. Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, de ce fait il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Robertsau)
- Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)
- Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
- Clinique Saint-Luc (Schirmeck)

et d'un institut de formation en soins infirmiers :

- IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg)

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.



2019, une année charnière pour le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

L'année écoulée a vu la mise en œuvre effective de l'autorisation et l'installation d'un scanner pour la clinique Sainte-Barbe. En outre, le GHSV a obtenu trois autorisations nouvelles d'activité de soins (sur quatre sollicitées) :

- Psychiatrie adulte en Hospitalisation complète
- Cancérologie gynécologique
- Aide Médicale à la Procréation

Au 1^{er} janvier, du fait d'un CPOM « personnes âgées » unique au niveau de la Fondation, l'intégration des EHPAD de la clinique de la Toussaint, de la clinique Saint-Luc et de la Maison de retraite du Parc au sein du secteur Personnes âgées a été décidée.

L'innovation et le développement ont également été au rendez-vous avec de multiples initiatives :

- La reconnaissance de notre performance en gastro entérologie interventionnelle puisque la clinique Sainte-Barbe a accueilli pour la seconde fois le congrès international francophone « Vidéo Digest » organisé par la Société Française d'Endoscopie Digestive (SFED).



- La mise en œuvre d'un second site associé de chimiothérapies à la clinique Saint-François d'Haguenau.
- L'engagement des travaux de la maternité Sainte-Anne visant à apporter un confort optimal aux mamans et une sécurité renforcée aux bébés.

LE GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT EN QUELQUES CHIFFRES (DONNÉES 2019)

539 LITS ET PLACES	329 ÉTUDIANTS	1 419 SALARIÉS	173 MÉDECINS LIBÉRAUX
------------------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------------



> En 2019...

Des indicateurs de performance hospitalière à la hausse

Le GHSV connaît une nouvelle évolution de son activité globale et se maintient au-delà de la « barre » des 70 000 séjours avec un taux d'ambulatoire de 65,6%.

Malgré cette nouvelle évolution du volume d'activité, les effectifs sont restés stables et la masse salariale a été maîtrisée, dans les limites du budget, sans augmentation par rapport à 2018 malgré les effets liés à l'évolution naturelle des salaires.

Des réorganisations importantes

1. Réorganisation des services de gériatrie et de chirurgie de la clinique Sainte-Barbe

Les évolutions et la maîtrise des pratiques et des circuits d'hospitalisation engagées depuis plusieurs années a permis d'optimiser l'organisation du plateau d'hospitalisation de la clinique Sainte-Barbe.

Ainsi, l'ensemble des hospitalisations liées aux activités interventionnelles a été regroupé sur un même plateau.

Ce regroupement s'est fait par une réduction capacitaire de 15 lits, permise par une évolution favorable des Durées Moyennes de Séjours (DMS) en chirurgie et une bascule radicale vers les alternatives à l'hospitalisation. Fruit d'une démarche structurée engagée depuis plusieurs années, cette réorganisation est un des arguments de l'adaptation des coûts de production des soins.

Cela a permis également d'optimiser en le regroupant le plateau de médecine gériatrique en court séjour et engager une évolution capacitaire de 12 lits, nécessaire compte tenu de l'épidémiologie et

des besoins identifiés au sein du Projet Régional de Santé et permis par la stabilisation de l'équipe médicale.

2. Réorganisation des services d'endocrinologie et de chirurgie de la clinique Sainte-Anne

Prenant acte de l'évolution des pratiques, de l'occupation des lits et de l'équipe médicale en endocrinologie, le service de 12 lits dédiés pour cette spécialité a été reconverti et l'activité intégrée au sein du service de médecine interne. Également, 12 lits de chirurgie de semaine ont été intégrés au sein du service de chirurgie polyvalente.

3. Réorganisation de la filière gériatrique de la clinique de la Toussaint

Suite à l'évolution de l'équipe médicale fin 2018, l'encadrement médical des différents services a été modifié et l'équipe médicale optimisée dans ses tâches et ses affectations.

Cette réorganisation a impacté la dynamique des services, qui s'en est trouvée renforcée, malgré la baisse du temps médical et des périodes de vacance de poste de médecins. Le décloisonnement de l'équipe médicale facilite la fluidité entre les différents services de gériatrie du site et des équipes para médicales.

Hormis une baisse d'activité à l'hôpital de jour MCO et à l'EMG (Équipe Mobile de Gériatrie), l'activité des autres services de gériatrie se développe, avec une augmentation de séjours en SSR, en hospitalisation complète et de jour.



SECTEUR SANTÉ

4. Création d'un Hôpital de Jour de soins intégratifs

Ouverture en décembre de l'hôpital de jour de soins intégratifs, intégré aux locaux de l'Hôpital de Jour en soins palliatifs. Cette ouverture a pu se concrétiser après un travail de conception et création des documents supports en intégrant le parcours patient, ainsi que divers travaux de réaménagement et d'équipement des espaces.



5. Le projet Geosoft

Dans le cadre de l'évolution du contexte réglementaire et des engagements tripartites : GHSV, CPAM, ARS, le GHSV a mis en place une organisation centralisée des transports.

Le projet Geosoft a été déployé avec succès pour tous les transports en médecine, chirurgie et obstétrique.

Cette mise en place, qui fut longue et complexe, permet au GHSV de s'assurer d'une offre plurielle en matière de transport ambulancier. Elle donne la possibilité de collaborations élargies et l'optimisation, y compris financière, des partenariats.

6. Management de Parcours

Une structure dédiée à l'appui des services et de nos partenaires à l'optimisation des parcours patients s'est mise en place. L'optimisation des parcours se traduit par une meilleure occupation des lits d'hospitalisation, une maîtrise des durées moyennes de séjours et, en conséquence, une optimisation capacitaire impactant nos coûts. Cette organisation se concrétise par la mise en place d'un guichet unique pour fluidifier le parcours autour d'un cadre de santé « manager de parcours ».

Du côté de l'Ifsi Saint-Vincent

> PORTES OUVERTES À L'IFSI

Pour la deuxième année consécutive, l'Ifsi Saint-Vincent a organisé une journée Portes Ouvertes et ce fut un réel succès ! L'invitation était lancée cette année pour le samedi 19 janvier.

C'est un public encore plus nombreux que l'année passée qui s'est présenté pour s'informer sur les formations aides-soignants et infirmiers. La toute nouvelle évolution des inscriptions via "Parcoursup" suscitait beaucoup de questions. Cette journée était également, pour les éventuels futurs étudiants et leurs proches, une occasion conviviale pour rencontrer les formatrices et les étudiants, pour visiter les locaux et participer à des ateliers pratiques.



> LES ÉTUDIANTS DE L'IFSI MOBILISÉS POUR "L'HÔPITAL DES NOUVEAUX-NÉS" AU FORUM DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

La deuxième semaine de mars, l'AESIS, l'association des étudiants infirmiers a mobilisé près de soixante étudiants de l'Ifsi Saint-Vincent - infirmiers et aides-soignants de toutes les promotions pour participer à une opération originale : "l'hôpital des nouveaux-nés". Ce projet avait pour objectif de faire découvrir le monde hospitalier aux enfants de 17 classes de neuf écoles maternelles strasbourgeoises venus amener leurs nouveaux-nés en consultation.



> QUATRE ÉTUDIANTES BELGES ACCUEILLIES EN STAGE ERASMUS DANS LES CLINIQUES ET À L'IFSI SAINT-VINCENT

Des étudiantes belges ont été accueillies pour un mois de stage à Sainte-Barbe, Sainte-Anne et La Toussaint dans le cadre de leur stage Erasmus. Elles ont également

passé quelques jours à l'Ifsi et participé aux cours et aux travaux pratiques avec les étudiants de Saint-Vincent. Les échanges ont été très riches et ont permis de comparer les pratiques entre la France et la Belgique.



> L'IFSI A ACCUEILLI DES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS... IN ENGLISH OF COURSE !

Cinq étudiants infirmiers de l'Ifsi, Odile Billard, Claire Herrmann, Elise Humbert, Cécile Mangenot et Endem Sahin et leurs formatrices Hulya Demir et Pascale Heilmann ont accueilli le 5 juin dernier un groupe d'étudiants en microbiologie de l'université du Kansas. Ils leur ont présenté l'Ifsi, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent et le système de santé en France.

Les étudiants de l'Ifsi ont répondu avec aisance aux nombreuses questions des jeunes américains, qui découvraient notamment les vertus de la Sécurité Sociale française !

Un nouveau scanner à la clinique Sainte-Barbe

Après l'autorisation délivrée par l'ARS, une importante phase de travaux a été entreprise sur le site de la clinique pour installer ce scanner et créer un nouveau service de radiologie, géré par notre partenaire MIM, société d'Imagerie Médicale. Malgré des contraintes architecturales, le service a accueilli ses premiers patients au mois de décembre 2019.

Le choix s'est porté sur un matériel de dernière génération, qui assure des images de haute qualité et des acquisitions très rapides, avec une dose basse de rayons X. Cette nouvelle installation de scanner en centre-ville permet aux patients un accès simple et plus rapide à cet examen. Il renforce également l'activité interventionnelle au sein de la clinique Sainte-Barbe en permettant de réaliser sur site des opérations plus complexes.

Les gériatres se félicitent également de pouvoir bénéficier d'explorations sur site, sans avoir à transférer leurs patients. L'installation de ce scanner a été l'occasion de renouveler le plateau technique de radiologie. Le service dispose de deux tables de radiologie, de deux salles d'échographie, d'un ostéodensitomètre et d'un Cone beam permettant des examens dentaires précis.



La maternité Sainte-Anne a fêté ses 90 ans !



La maternité Sainte-Anne est un établissement historique de référence sur Strasbourg. 2 154 bébés y sont nés en 2019 et près de 100 000 naissances y sont recensées depuis son ouverture en 1929.

Le 5 octobre 2019, une cérémonie officielle en présence de nombreuses personnalités a célébré l'anniversaire de cette belle institution alsacienne.

Forte de son histoire, la maternité de la clinique Sainte-Anne a su rester un service performant, à la pointe de la technique obstétricale. Le dynamisme et la cohésion des équipes médicales et soignantes, leur préoccupation permanente d'être à l'écoute des besoins des parents et futurs parents ont été unanimement salués. L'après-midi était consacrée

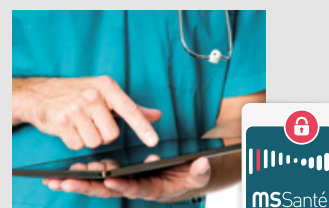
à l'accueil du grand public, dans une ambiance festive et familiale avec divers ateliers, des stands de partenaires et des conférences, tous consacrés à la parentalité au sens large.

Un gâteau d'anniversaire géant, aux couleurs de l'établissement a alors été partagé entre petits et grands, de façon très conviviale. La journée s'est clôturée par une cérémonie ouverte à tous, dans la chapelle de la clinique Sainte-Anne.



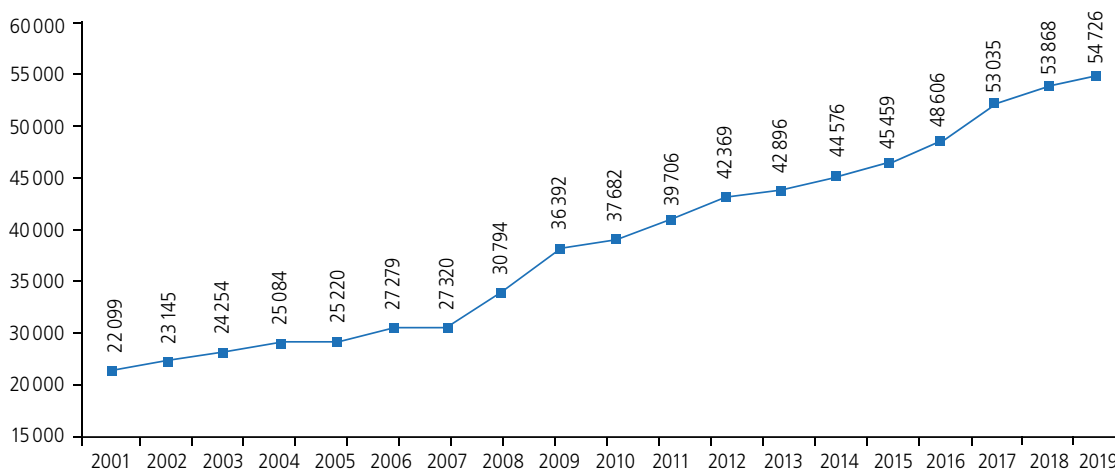
Une messagerie sécurisée de santé pour le GHSV

Ce déploiement de messagerie sécurisée de santé a pour objectifs de faciliter la coordination des soins, améliorer le lien ville/hôpital, tout en protégeant la vie privée des patients, et la responsabilité professionnelle des praticiens. L'envoi par mail sécurisé est rapide, sûr et confidentiel. Il contribue ainsi à améliorer la coordination des parcours de santé et les coopérations entre professionnels de santé de différentes disciplines. Par exemple, les comptes-rendus d'hospitalisation peuvent être envoyés rapidement par email à tous les professionnels de santé concernés par la prise en charge d'un patient et ayant une adresse sécurisée.



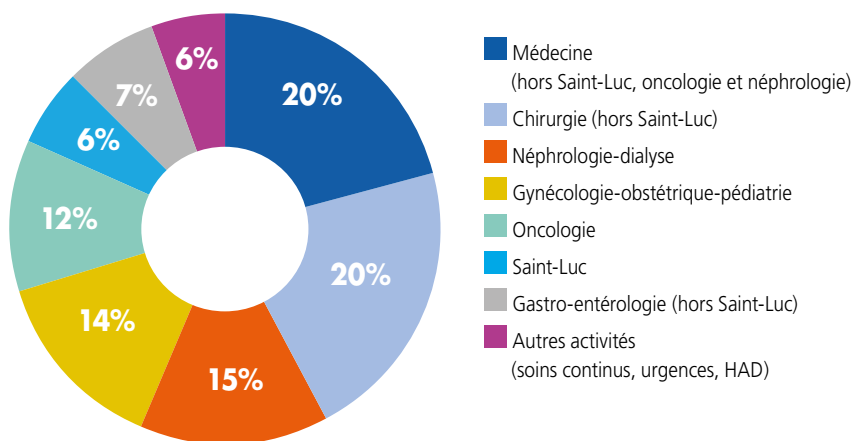
> Le public accueilli dans les cliniques

Un nombre croissant de patients pris en charge dans les services du GHSV
(nombre de séjours, hors séances)



L'année 2019 enregistre 54 726 entrées (nombre de patients soignés par les services des quatre cliniques, en hospitalisations, consultations...) soit une augmentation de +1,6%.

Valorisation de la production médicale des séjours 2019



En conclusion

Au cours de l'année écoulée, des évolutions structurelles et capacitaires ont été mises en œuvre, notamment au cours du second semestre, rendues possibles par les restructurations qui ont été engagées les années précédentes, notamment s'agissant du «virage ambulatoire», permettant des optimisations capacitaires significatives.

Également, le GHSV a su se positionner au mieux dans l'évolution de l'offre de soins sur le territoire, en faisant évoluer ses «alliances» et profitant au maximum des opportunités offertes par les nouvelles autorisations.







Enfants et adolescents : un engagement fort !

La Fondation Vincent de Paul propose ses services à près de 900 enfants ou adolescents dans le Bas-Rhin et en Moselle. Qu'ils soient en situation de handicap (difficulté psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques) ou relevant de la protection de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance ou jeunes délinquants), le secteur de l'enfance propose ses services depuis 10 établissements. De l'ambulatoire à l'accompagnement permanent, chaque enfants ou adolescents bénéficient d'un programme personnalisé associant les membres de sa famille.



^ Dans l'atelier, au CEF de Forbach

La qualité de service, une attention de tous les instants

Au sein de tous nos établissements et services, les équipes s'attachent à structurer l'amélioration continue de la qualité. Loin de nous l'idée de déployer un système de management de la qualité du type « iso » mais notre but est de capitaliser le socle commun de nos connaissances et compétences. Ainsi nous serons en mesure de mieux les transmettre à nos nouveaux collaborateurs pour garantir une qualité de service tout en maintenant la liberté de créativité de nos équipes pour proposer des accompagnements singuliers et innovants.

Au sein de nos établissements la qualité est davantage un état d'esprit qu'un ensemble de tableaux et de procédures. En effet, les moyens que nous pouvons allouer au développement de la culture qualité sont réduits, comparés à d'autres secteurs d'activité c'est pourquoi nous nous appuyons sur ce que nous faisons déjà en veillant à ce que la visée soit cohérente et structurée.

Notre système d'amélioration de la qualité est d'une grande simplicité permettant une amélioration pragmatique et le moins chronophage possible. Il s'articule autour du plan d'action du projet d'établissement enrichi par les évaluations internes et externes mais aussi par les événements anodins ou plus graves qui émaillent la vie des établissements.

Le plan d'action du projet d'établissement devient un organe vivant et structurant

Cette structuration ne permet pas tout. En effet, force est de constater que l'amélioration de la qualité dans une organisation de service passe avant tout par la formation, la sensibilisation, la recherche de cohérence.

Pour ce faire, à l'échelle du secteur enfance nous organisons des réunions métiers régulières pour les directeurs, les chefs de services, les comptables, les psychologues mais aussi les maîtres de maison et les agents techniques.

Ces réunions visent à développer les compétences par des apports théoriques et techniques tout en invitant les membres à s'entraider au quotidien. Mutualiser les bonnes pratiques pour les adapter ensuite aux réalités de chacun et créer des synergies entre les équipes, telles sont les maîtres mots de ces rencontres.

Au niveau des établissements, différentes méthodes sont expérimentées pour soutenir les professionnels en première ligne dans leurs tâches parfois complexes et exigeantes. Elles peuvent prendre la forme de Formation/action ou d'analyse des pratiques professionnelles.

Sous l'impulsion de Béatrice Muller, directrice de l'ESEIS, un petit groupe de salariés du secteur enfance volontaires et de disciplines différentes composent un labo d'idée. L'ambition est ici de penser, au regard des évolutions réglementaires et des attentes perçues des bénéficiaires, les accompagnements de demain.





> En 2019...

Les 10 ans du Centre Mathilde Salomon

C'est en Septembre 2009 que le Centre Mathilde Salomon accueillait son premier patient. L'ouverture de cette clinique soins et études pour adolescents, avec la collaboration de la Cité scolaire Erckmann-Chatrian à Phalsbourg, répondait à un besoin non satisfait dans le Grand Est d'accompagnement de jeunes (de 14 à 20 ans).



Et voilà, dix ans se sont écoulés... et pour fêter cet anniversaire, l'établissement a créé un logo spécifique, réalisé par un binôme adolescent-soignant, gagnants du concours lancé auprès des adolescents et des professionnels.

L'établissement a ensuite organisé trois moments forts :

- **La cérémonie officielle, le vendredi 17 mai**, à laquelle étaient invités tous les partenaires institutionnels : ARS, Éducation Nationale, psychiatres adresseurs, pédiatres des centres hospitaliers de Sarrebourg et Saverne, professionnels de santé libéraux du secteur, IFSI, directeurs des établissements sanitaires proches, partenaires de proximité, anciens membres de l'ASMA... Une centaine d'invités a assisté aux différents discours, visité le site, vu "l'expo photos" et partagé un moment convivial autour d'un cocktail déjeunatoire.
- **La journée festive annuelle avec les adolescents et leurs familles, le samedi 18 mai**. À l'issue de la présentation de leur pièce de théâtre, les adolescents ont

pu partager un repas avec leurs familles, en toute convivialité. Ce moment a été animé par une tombola composée de créations faites par eux-mêmes, ainsi que de lots offerts par des commerçants de Phalsbourg.

- **La journée de retrouvailles le 26 octobre** avec les anciens patients, les anciens salariés, une dizaine d'intervenants de l'Éducation Nationale (professeurs, AVSCO), les professionnels de l'établissement et quelques patients actuels. Jeux de piste, visite des nouveaux locaux, échanges et partage de souvenirs ont animé cette belle journée.

Focus sur la sécurité alimentaire au sein de nos pavillons

Avec 22 pavillons d'accueil, la question de la sécurité alimentaire est un sujet qui nous préoccupe depuis de longues années. En 2015, nous avons élaboré une déclinaison des normes HACCP pour que les personnels puissent avoir des repères pour agir simplement mais avec rigueur, sans avoir besoin d'une formation de longue durée. En 2019, les services vétérinaires ont estimé que les cuisines de nos pavillons qui accueillent chacun une

dizaine d'enfant doivent être réellement considérées comme des cuisines collectives. Ce nouveau classement nous contraint par conséquent à nous mettre en conformité avec l'ensemble des normes qui régissent les cuisines collectives. Le coordinateur Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement du secteur Enfance a élaboré un schéma et des recommandations qu'il a dispensé aux professionnels de terrain.

Au vu de la petite taille de nos cuisines et du nombre de repas servis par jour, l'enjeu est de se conformer à ces nouvelles exigences réglementaires qui visent à garantir la sécurité alimentaire tout en maintenant un cadre de vie familial. Le défi n'est pas toujours simple à relever.





Deux Fondations pour une Équipe Mobile Ressource (EMR) dans le Bas-Rhin



Les Fondations Providence de Ribeauvillé et Vincent de Paul se sont associées autour de leur dispositifs ITEP du Willerhof et des Mouettes en 2019 pour créer la première Équipe Mobile Ressource du Bas-Rhin.

L'EMR s'adresse à des enfants, adolescents ou jeunes adultes, âgés de 3 à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages, pris en charge dans les écoles, collèges, lycées... (Éducation Nationale).

Elle s'adresse notamment à :

- Des enfants, adolescents ou jeunes adultes sans orientation en ITEP, en attente d'une notification, notifiée en ITEP mais en attente d'un accompagnement,
- Des jeunes ou adolescents en situation de placement (ASE),
- Des jeunes ou adolescents sous mesure de protection (ASE/PJJ),
- Des jeunes ou adolescents suivis en pédopsychiatrie,
- Des jeunes ou adolescents relevant d'autres ESMS.

L'équipe mobile propose des interventions de second niveau, elle n'intervient jamais auprès des jeunes mais soutient les aidants en :

- Évaluant les situations et en aidant à la compréhension des difficultés par le croisement de regards de plusieurs disciplines (éducateur, pédagogue, soignant, psychologue) et en offrant un espace d'échange, de réflexion et de prise de recul.
- Participant à l'élaboration d'outils spécifiques et à l'adaptation des pratiques, pour répondre à la singularité des situations.
- Accompagnant et évaluant la mise en œuvre de ces outils.
- Favorisant le maillage des secteurs (PJJ, ASE, EN, Sanitaire et Médico-social) et le partage de compétences entre les professionnels.

Pour se faire l'EMR s'engage à :

- Mettre à disposition une équipe interdisciplinaire disponible avec une expertise en ce qui concerne les difficultés psychologiques, et avec une connaissance du champ médico-social, de la Protection de l'Enfance, du secteur psychiatrique, de l'Éducation Nationale ;
- La réactivité grâce à une mobilisation rapide de l'équipe et pour permettre une intervention en amont des situations de blocage et de rupture ;
- La mobilité sur le territoire défini, en se déplaçant auprès des demandeurs pour organiser le soutien et la mise en place de relais, avec une présence sur le terrain ;
- Viser l'articulation entre les différents dispositifs existants.

Une initiative saluée par Le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin et le secrétaire d'État à la protection de l'enfance

Au mois de mai, L'Institut Les Mouettes a accueilli dans ses murs Monsieur Adrien Taquet, Secrétaire d'État, qui souhaitait rencontrer l'EMR et échanger autour de ce projet.

À noter que le premier copil EMR animé par l'ARS début 2020 fait état d'un premier bilan très positif du travail accompli grâce à cette nouvelle prestation.



▲ Rencontre des représentants des Fondations Providence de Ribeauvillé et Vincent de Paul



▲ Les professionnels de l'EMR du Bas-Rhin

Forum enfance 2019, la santé au centre de la réflexion !



Tous les deux ans le secteur enfance organise pour ses professionnels un forum sur une thématique au cœur de nos activités. Un rendez-vous devenu incontournable permettant un temps de rencontre, de partage, de réflexion, d'enrichissement professionnel et personnel pour les professionnels de tous les établissements du secteur enfance.

Une thématique centrale dans nos accompagnements

« *La santé, tous concernés !* » afin que chacun de sa place puisse contribuer à la prise en compte de la santé des personnes accompagnées au quotidien, à leur bien-être. L'ambition du secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul au travers de ce type de rencontre est de réfléchir et agir afin de lutter contre les inégalités d'accès à la santé.

Une construction dynamique

Ce forum est la résultante d'un travail minutieux d'une équipe de professionnels de terrain qui s'est réunie tout au long de l'année 2018-2019 pour construire pas à pas cette journée avec l'aide et le soutien de nos partenaires. Une forte implication de chacun, une bonne dose de créativité, une dose d'humour, de la convivialité et surtout le plaisir de la co-construction ont été au cœur de ces séances de travail.

Un forum construit grâce à des partenaires à nos côtés et à une participation de tous nos établissements

Cette journée fut un succès grâce au soutien du Centre Pierre Janet de l'Université de Metz, du département de la Moselle, de L'IREPS Grand Est, de la Caisse d'Épargne, du centre de santé de Metz et de la dynamique du secteur Enfance que nous remercions chaleureusement.

Des interventions de grande qualité

Dans le très bel Amphi de notre partenaire Caisse d'Épargne à Metz, l'ensemble des interventions ont été faites par nos partenaires et une équipe de la MECS Louise de Marillac de Strasbourg.

Des interventions dynamiques, passionnantes et de haut niveau amenant chacun d'entre nous à réfléchir à nos pratiques, aux avancées nécessaires pour toujours accompagner au mieux les enfants et leurs familles.

En prime, bonne humeur, humour pour faire passer des messages forts. L'ensemble des établissements du secteur enfance ont pu également investir cette thématique et la rendre vivante en affichant leurs contributions réalisées par les équipes avec les bénéficiaires sous différentes formes (affiches, vidéo...).



La belle aventure du partenariat avec le centre Pierre Janet de l'Université de Metz : la signature officielle de la convention de partenariat

Une 4^e édition spéciale ! En effet, un temps fort de cette journée a été la signature officielle de la convention de partenariat avec l'université de Metz et le Centre Pierre Janet.

La direction de l'Université de Metz, le directeur du Centre Pierre Janet et notre direction réunis pour ce moment symbolique et important de notre collaboration impulsée il y a maintenant plusieurs années.

La recherche ouvre des voies et des réflexions que nous devons intégrer au quotidien. Il est important de développer des liens avec les acteurs de terrain, de formation et de recherche. Le partenariat avec le Centre Pierre Janet illustre cette volonté d'ouverture afin de toujours mieux répondre aux besoins des plus fragiles.

Un forum ouvert aux étudiants

Un forum qui a ouvert ses portes aux étudiants, ces professionnels de demain... Une nouvelle perméabilité entre la formation et le terrain : UFR de psychologie de l'Université de Metz, IRTS de Lorraine et ESTES de Strasbourg étaient présents.

Une mesure de satisfaction : le prochain forum...

Après le forum, le temps du recueil de la mesure de la satisfaction nous aide à construire les prochains en tenant compte des avis et suggestions de chacun.



▲ Signature de la convention de partenariat en présence de M. Jean-Louis Bonnet, Président de la Fondation Vincent de Paul et des représentants de l'Université de Lorraine

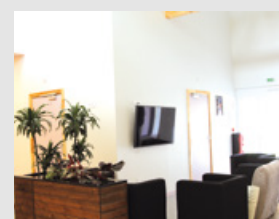
CEF de Forbach : de nouveaux espaces de vie

Le vendredi 24 mai 2019, le CEF de Forbach, accueillant 12 mineurs de 13 à 16 ans, a inauguré ses nouveaux espaces de vie en présence de Monsieur Laurent Kalinowski, Maire de Forbach, de Monsieur Michel Renaud, Directeur interrégional adjoint de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand-Est et de Monsieur Eric Maffre, Directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Moselle.

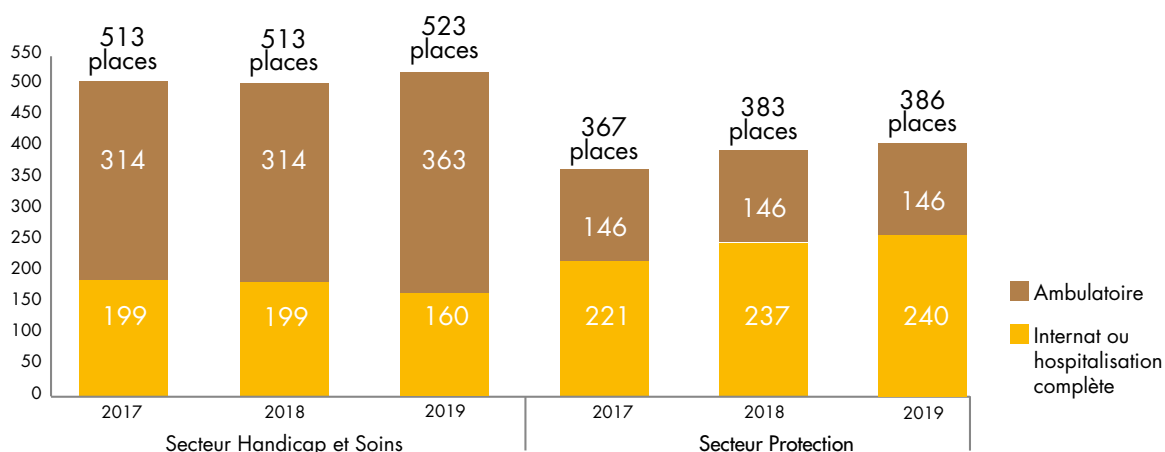
Ce projet architectural a permis ainsi la création de deux pavillons au pôle hébergement dans le but d'améliorer la prise en charge des mineurs accueillis et de rendre les lieux d'hébergement plus chaleureux et plus fonctionnels. Les chambres (isolation, chauffage,...) et les pièces de vie (salle détente) ont été également rénovées.

Le fonctionnement en mode pavillonnaire a demandé à l'équipe un travail préalable de réflexion. Il s'agissait ainsi de repenser un mode de fonctionnement installé depuis 2007. Au vu du parcours chaotique des adolescents, l'accompagnement par petits groupes et très individualisée permet de diminuer les phénomènes de groupe, générateur d'effet de bande et de surenchère de violence entre eux et envers les éducateurs. Les deux groupes sont plus restreints (six jeunes) encadrés par deux éducateurs. Cette nouvelle organisation permet ainsi d'organiser des temps de rencontre en privilégiant les activités en petits groupes en diversifiant les propositions d'activités. Le pavillon devient l'axe central de la prise en charge (cuisine, restauration, entretien avec le mineur, lieu d'échange).

L'hébergement pavillonnaire propose ainsi un lieu de vie encore plus sécurisant, contenant et adapté.



La capacité des établissements évolue à 909 places



En conclusion

L'année 2019 est une année de continuité pour le secteur enfance avec le souci d'être toujours plus à l'écoute des besoins des enfants et de leurs proches. Nous suivons avec attention les travaux de la Haute Autorité de Santé au sujet de l'évaluation de la qualité des établissements Sociaux et Médico-sociaux. Courant 2021, Il est très probable que les nouvelles méthodes d'évaluation intègrent la mesure, auprès des bénéficiaires, du respect de leurs droits fondamentaux. Une nouvelle étape à laquelle nous nous préparons...







Un secteur en constante évolution

Avec près de 1200 places en 2019, le secteur Personnes âgées de la Fondation Vincent de Paul est en constante évolution pour se consolider et s'adapter aux besoins des personnes âgées. L'année 2019 a permis d'intensifier nos actions en renforçant notre secteur d'activité par l'arrivée de la Maison de retraite Notre Dame du Blauberg et de la résidence autonomie Les Marguerites à Sarreguemines. Fidèle à ses engagements et à ses valeurs, la Fondation développe un savoir-faire reconnu pour apporter des réponses aux personnes en perte d'autonomie dans ses trois départements d'implantation : Bas-Rhin, Moselle et Meurthe-et-Moselle. Si les enjeux de la qualité sont pour nous primordiaux : satisfaction des besoins des personnes accueillies et de leur famille, respect des règles éthiques, amélioration de la qualité de vie au travail, ils sont tout aussi importants pour les soignants afin de lutter contre l'épuisement et le risque d'insatisfaction. À l'écoute du terrain, nos Maisons de retraite, avec les acteurs du domicile, du social et du sanitaire, sont appelées à s'organiser pour mieux coordonner leurs actions et partager leurs connaissances (soins à domicile, filière gériatrique et psychiatrique, soins palliatifs, hospitalisation à domicile etc.) en décloisonnant leurs secteurs d'activité.

Prévention, renforcement de l'autonomie, développement du "chez soi" en établissement... nous questionnent sur l'adaptation et l'avenir des maisons de retraite.

La remise du rapport de Dominique Libault le 28 mars 2019 fait entrer la refonte de la politique du grand âge dans une nouvelle phase. Après les constats, de nombreuses propositions émergent, qui concerneront la prévention, le financement, la gouvernance et la tarification des Ehpad, l'offre territoriale et le domicile. Il défend également une stratégie de prévention pour augmenter l'espérance de vie sans incapacité des plus âgés.

À l'occasion des assises nationales des Ehpad, tenues les 12 et 13 mars à Paris, tous les acteurs du secteur sont revenus sur la réflexion engagée pendant ces derniers mois, et sur les impératifs d'évolution des établissements. *« Il y a une demande qui émane de la façon dont la personne âgée est prise en charge, c'est une évidence, [...] et une demande d'évolution de l'offre, explique le rapporteur. Les Ehpad sont amenés à évoluer pour être un élément moteur de la politique du grand âge qui réponde aux aspirations des nouvelles générations ».*

Pour Dominique Libault, la réflexion doit porter avant tout sur l'approche même de la personne âgée, en passant d'une logique de prise en charge de la dépendance à une logique de soutien à l'autonomie.

> En 2019...

Une activité soutenue

À ce jour, nous constatons des taux d'occupation importants et accueillons des résidents toujours plus âgés et dépendants. L'âge moyen d'admission est aujourd'hui de 86,8 ans. Les personnes âgées choisissent de rester le plus longtemps possible à domicile et les soins à domicile avec le recours aux prestataires sont utilisés aussi longtemps que possible. L'admission en maison de retraite devient alors le dernier recours lorsque toutes les solutions ont été exploitées et ont atteint leurs limites.

Les résidents intègrent l'établissement alors qu'ils connaissent déjà une importante dépendance. Celle-ci pourra être en lien avec des problématiques physiques ou cognitives et ces dernières sont souvent conjuguées à des pathologies diverses.

Les taux d'occupation démontrent d'une réponse adaptée aux problématiques des plus âgées ne pouvant pas rester à domicile.

L'évolution de la typologie du public accueilli, les poly-pathologies induisent un important impact sur l'organisation des soins et l'accompagnement au sein de nos maisons de retraite. La personnalisation de l'accompagnement est indispensable, pour répondre au mieux à ces situations.





▲ Des temps d'échange pour maintenir le lien social

Forum Géronto 2019 : les pratiques professionnelles revisitées



L'édition 2019 du Forum Gérontologique a permis la rencontre des professionnels de la filière gérontologique de la Fondation Vincent de Paul, marquant une volonté de construire ensemble un mieux-être pour chacun de nos résidents et pour chacun de nos collaborateurs.

Plus de 150 professionnels intervenant auprès des résidents se sont laissé interpeller sur la perception qu'ils ont de leur quotidien au sein de nos maisons de retraite :

« Bien vivre ou vivre bien dans nos maisons de retraite : un engagement quotidien au sein de la Fondation »,

tel a été le thème retenu pour ce forum qui a eu lieu à la salle des fêtes de Château-Salins.

Direction unique pour le Parc et Saint-Luc



Isabelle Bunout, recrutée en 2019, dirige désormais le Maisons de retraite du Parc et Saint-Luc à Schirmeck.

Objectif Grand-âge : éviter l'hôpital et faire jouer les synergies

Pleinement sensibilisés à la réflexion engagée sur nos territoires pour contribuer à un changement de regard sur les personnes âgées, nous privilégions ses capacités préservées et non plus ses dépendances. Cela implique pour chacun de revoir ses pratiques d'accompagnement, et les professionnels doivent aider le plus possible le résident « à faire seul ».

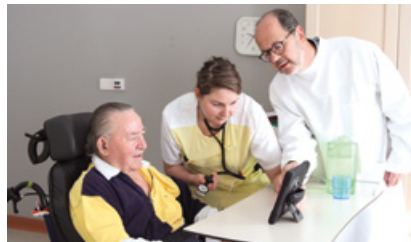
Quand l'état de santé du résident se dégrade, il est admis à l'hôpital. Mais le patient âgé n'est pas un patient comme les autres car il souffre de polyopathologies, de polymédication et toute hospitalisation constitue un événement indésirable et pourrait être évitable lorsqu'il est résident d'un Ehpad.

Les leviers sont bien connus et nous agissons pour nous inscrire dans cette démarche et répondre à ces objectifs :

- Promotion du tarif global avec pharmacie à usage intérieur : déjà en place dans les Maisons de retraite de la Toussaint et de Saint Luc, prévue en 2020 à la Maison de retraite Saint-Gothard.
- Développement de l'hospitalisation à domicile.
- Renforcement des capacités en soins la nuit.

- Formation des équipes soignantes aux gestes d'urgence.

- Accès facilité à la télémédecine : toutes nos Maisons de retraite sont équipées de la solution TokTokDoc.



- Meilleure anticipation des soins palliatifs : intervention des équipes mobiles de soins palliatifs.

Les urgences sont en majeure partie la porte d'entrée dans le circuit hospitalier. Au niveau national, les plus de 80 ans représentent 41% des admissions. Au sein de la Fondation, nous observons des différences importantes liées à la proximité ou non d'un établissement hospitalier, à la disponibilité des médecins de vielle, aux habitudes des équipes soignantes et à la pression des familles.

Par ailleurs, la durée de passage aux urgences est plus longue : 23 % des plus de 75 ans passent plus de 8 heures aux

urgences contre 2 h 20 chez les 14-74 ans.

Pour un résident en Ehpad, il est observé que 12 à 22 % des adressages aux urgences sont sans nuitée, ne nécessitant pas d'hospitalisation par la suite. Cela conduit les équipes de nos maisons de retraite à s'interroger sur les raisons qui ont motivé la décision d'orientation vers les urgences de résidents fragiles afin de les éviter quand cela est possible. Les motifs les plus fréquents sont les chutes et les problèmes respiratoires.



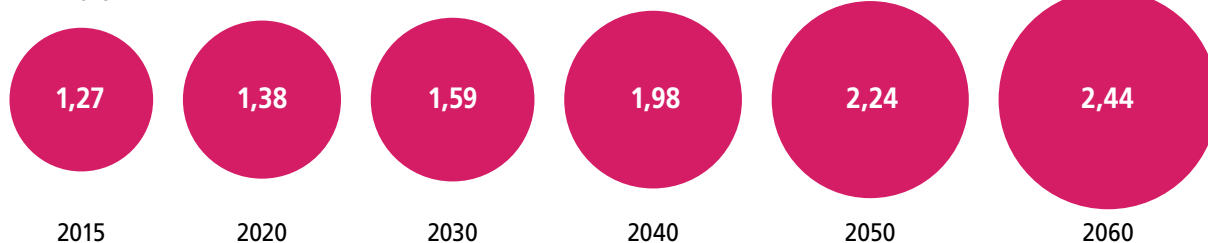
> L'évolution de la dépendance et de la charge en soins

L'évolution démographique qui se dessine s'accompagne d'une augmentation de personnes dépendantes mais aussi du nombre de personnes âgées en fragilité sachant que l'on sera dépendant de plus en plus tard (84 ans en 2010, 85 ans en 2030 et 86 ans en 2060).

D'ici 2040, les plus de 65 ans augmenteront de 45 %, les plus de 80 ans de 72 % et les centenaires de plus de 314 %...

Scénario de projection de la dépendance

En millions



La formation en pivot

Pour stabiliser les organisations et assurer des accompagnements de qualité, il nous faut rendre plus attractifs les métiers et les carrières de l'aide et du soin aux personnes âgées, mais aussi améliorer la qualité de vie au travail, sans oublier de conforter l'image des professionnels. Ces différents sujets particulièrement sensibles dans le secteur demandent "l'augmentation des effectifs et des salaires pour les professionnels du secteur".

Il semblerait que la dichotomie qui existe aujourd'hui entre le personnel soignant et le personnel éducatif soit en quelque sorte remise en cause. Il est ainsi suggéré de "mieux associer le personnel éducatif (accompagnant éducatif et social, AES) aux côtés des personnels soignants" ou encore de "développer la formation d'adaptation à l'emploi d'assistant de soins en gérontologie". Des suggestions qui pourraient impliquer une refonte des référentiels métiers et l'organisation des formations.

Plusieurs voies sont suggérées pour repenser la répartition et l'articulation des activités de nos professionnels et leur formation :

- intégrer la dimension gérontologie et coordination dans les référentiels d'activités des aides-soignants,
- mieux associer le personnel éducatif (accompagnant éducatif et social, AES) aux côtés des personnels soignants,
- développer la formation d'adaptation à l'emploi d'assistant de soins en gérontologie,
- renforcer le rôle du médecin coordonnateur et permettre aux infirmiers en pratique avancée (IPA) d'exercer en établissement,
- développer des modes de formation innovants et adapter

l'appareil de formation et promouvoir les organisations innovantes pour améliorer les conditions de travail des professionnels et la qualité de l'accompagnement,

- prendre en compte dans la structure des effectifs et dans la tarification les temps indispensables à un accompagnement personnalisé,
- favoriser la mise en œuvre de démarches qui améliorent la qualité de vie au travail,
- mieux former et accompagner les cadres intermédiaires et les cadres dirigeants pour moderniser et consolider les pratiques de management du secteur,
- évaluer les résultats des innovations organisationnelles du secteur pour en tirer les enseignements.



En conclusion

Comme tous les acteurs du secteur du grand âge, nous attendons avec impatience la future loi Grand âge et autonomie qui devrait passer devant le Parlement en 2020, à la suite d'une longue concertation et d'une série de rapports. Ces débats parlementaires autour de cette nouvelle loi sur la perte d'autonomie brosseront un large panel de sujets, comme le maintien à domicile, grâce notamment aux conseils départementaux et à une réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie, la fusion des soins et de la dépendance dans la tarification des Ehpad, sans oublier le décloisonnement entre domicile et établissement.

En dehors du financement de l'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation "pour mieux préparer le retour à domicile de la personne tout en la maintenant dans un cadre sécurisé avec présence de soignants ou organiser son orientation vers une nouvelle structure d'accueil" et de l'abandon définitif du cinquième risque, nous sommes toujours dans l'attente de décisions structurantes.

D'autres mesures annoncées en 2019 devraient être mises en œuvre à compter de 2020 concernant notamment la stratégie de mobilisation et de soutien aux aidants ».

Réuni en mai 2019, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a travaillé sur une nouvelle terminologie du grand âge pour la rendre moins discriminatoire. Dépendance, institutionnalisation,

lucrative, structures intermédiaires... pourraient disparaître des textes réglementaires. Le Haut conseil de l'âge a validé huit termes qu'il souhaite voir apparaître dans la prochaine loi Grand-Âge et autonomie. Trouver un autre terme qu'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) semble être validé par tous....

Il devient urgent de donner à nos maisons de retraite, les moyens utiles et nécessaires afin de nous permettre d'assurer une prise en soins digne des situations médicales auxquelles nous sommes confrontés. Dans le même temps, projet de vie et projet de soins doivent naturellement demeurer indissociables. Si plusieurs scénarii peuvent être envisagés, ceux qui seront retenus devront garantir aux âgés un accompagnement personnalisé et des soins de qualité.

Notre secteur personnes-âgées est pleinement mobilisé pour amener les professionnels à changer de regard et à trouver du SENS dans le travail en maison de retraite.

2020 verra l'intégration des deux maisons de retraite de Schirmeck dans le secteur personnes âgées de la Fondation et permettra de poursuivre les réflexions autour des projets à déployer dans le cadre des CPOM qui seront négociés par département.



Les projets déployés

La prévention

Des fonds dédiés seront octroyés au financement de la prévention en Ehpad, avec une priorité donnée à l'activité physique adaptée, la santé bucco-dentaire, la prise en charge des troubles psycho-comportementaux et de la dépression, la prévention de la dénutrition, la prévention de la iatrogénie médicamenteuse, et le risque de chute.

De nombreux projets ont été mis en place grâce aux financements alloués par des CNR (crédits non reconductibles versé par l'ARS) pour :

- améliorer la santé bucco-dentaire : dépistage état bucco dentaire à l'entrée, identification des prothèses, nettoyage et rebasage des dentiers,
- lutter contre la dénutrition,
- encourager l'activité physique pour entretenir l'équilibre et prévenir les risques de chute.



L'hospitalisation à domicile (HAD) marque un petit point dans le médico-social

Seuls 8 % des Ehpad ont fréquemment recours à l'HAD et nous observons dans nos Maisons de retraite des pratiques différentes qui varient en fonction des ressources de proximité.

Il persiste une méconnaissance des médecins libéraux qui peuvent prescrire ce type de prise en charge et une lourdeur de mise en œuvre. L'efficacité de l'intervention de l'HAD

en maison de retraite dépend de la direction médicale de l'établissement et du service d'HAD lui-même. La Fondation a la chance d'avoir une HAD sur Schirmeck et sa responsable, Martine Henning, a présenté à l'ensemble des directrices le fonctionnement, les motifs de recours élargi et l'intérêt pour les équipes de se familiariser avec cette pratique.



Le secteur Personnes âgées s'implante à Sarreguemines

À partir du 1^{er} janvier 2019 le secteur Personnes âgées de la Fondation a intégré la Maison de retraite Notre Dame du Blauberg et la résidence autonomie Les Marguerites, deux établissements situés à Sarreguemines. Face aux évolutions administratives et récurrentes contraintes de gestion, l'Association Notre Dame du Blauberg, alors gestionnaire de ces maisons, a opté pour le rapprochement avec la Fondation Vincent de Paul.

La Maison de retraite Notre Dame du Blauberg compte 103 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; la résidence Les Marguerites est composée de 45 logements locatifs.







Un toit, mais pas sans toi !

Le secteur solidarité développe des réponses de logements adaptées à l'évolution des besoins des populations fragiles.



Dans un contexte de crise du logement et de l'hébergement des plus démunis à Strasbourg, le secteur Solidarité continue à élargir son champ d'action, pour tenter de répondre aux besoins des personnes, en développant un nouveau service, l'IMLR : l'interMédiation Locative pour Réfugiés.

Ce nouveau service complète l'offre du secteur qui propose aujourd'hui près de 300 places d'hébergement sous différentes formes :

L'Escale saint Vincent :

10 places LHSS (lits halte soins santé) et 20 places LAM (lits d'accueil médicalisé).

La résidence sociale

35 logements dont 8 à 10 places réservées en habitat partagé/soins palliatifs, et 10 baux glissants.

Le Bureau d'accès au logement :

25 relogements dans le parc privé, mais aussi une expertise et un accompagnement des usagers dans la fonction de « bon locataire ».

Le CADA :

90 personnes, isolées ou familles accompagnées en logements diffus sur l'Eurométropole.

L'IMLR :

70 places en appartements en sous location dans le parc privé, pour permettre aux personnes réfugiées d'expérimenter l'autonomie accompagnée, à travers le logement, l'apprentissage de la langue, l'accès au travail ou à la formation.



▲ La bonne humeur règne à l'Escale !

« *Un toit, mais pas sans toi* », c'était le thème proposé lors de la journée de présentation du futur projet de la résidence d'accueil « REVEA » (Vivre ensemble autrement) en septembre. Si le sujet est d'actualité avec le plan de relance des maisons relais et des résidences d'accueil sur le territoire du Bas-Rhin, la question de l'hébergement est localement un véritable problème pour les publics les plus démunis, sachant que les prix des locations s'envolent de mois en mois dans un contexte de demandes croissantes.

Le secteur Solidarité de la Fondation essaie de répondre à ce besoin prégnant, en se concentrant sur le public qui a également besoin d'un accompagnement éducatif et

social de proximité, à travers ses différents services, et maintenant dans le cadre de l'intermédiation locative.

Le secteur gère aujourd'hui globalement une centaine de logements. Si la relation et le travail éducatif restent au cœur du projet individuel, le métier change, évolue. Les travailleurs sociaux deviennent des « super-bailleurs-éducateurs », notamment dans le cadre du projet IMLR pour réfugiés, et réinventent chaque jour leur place et leur rôle, en étant très présents, pour permettre l'autonomisation. Le paradoxe du quotidien pour ces équipes, et bien souvent pour les usagers qui découvrent un monde complexe dans lequel ils doivent s'intégrer rapidement.



▲ Dans la cuisine de la Résidence sociale...

> En 2019...

L'InterMédiation Locative pour Réfugiés (IMLR) :

L'IMLR a déployé sereinement son projet de relogement dans le parc privé, avec le soutien des propriétaires qui sont venus proposer leurs biens à la location, dans ce cadre, qui est par ailleurs, bien sécurisant pour eux-aussi. Les jeunes professionnels se sont rapidement approprié le projet, et leur mission particulière, qui passe en premier lieu par la fonction de bailleur, avec ses exigences, pour ensuite s'appuyer sur l'éducatif, pour faire cheminer les usagers dans leur projet de vie.

L'Escale saint Vincent :

c'est avec joie que l'équipe de l'Escale a accueilli au mois de septembre docteur Véronique Legrain, médecin coordonnateur, salariée à mi-temps, venue renforcer et sécuriser le service, et soulager les médecins bénévoles, pour une meilleure qualité de prise en charge des résidents.

La résidence sociale Saint-Charles :

Après de longues négociations, la résidence redevient pleine propriété de la Fondation en décembre, et pourra envisager de faire les travaux de réhabilitation pour plus de sécurité et de confort pour les résidents et les salariés.

La résidence d'accueil :

Tranquillement, le projet de création de la résidence d'accueil se concrétise, l'événement est mis en lumière le 27 septembre en présence de Madame et Monsieur Besançon, créateurs du réseau IAF, lors d'un moment festif, bien arrosé par un orage qui a accompagné l'ensemble des invités tout au long de l'après-midi, sans pour autant décourager les associations et partenaires qui s'étaient mobilisés (EPSAN, UNAFAM, Espoir 67, Alsace Route Nouvelle, etc.).

> Le public accueilli

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Cada Saint-Charles

Le CADA a accueilli et accompagné 145 personnes en 2019. Il est à noter que les travailleurs sociaux ont dû centrer leurs interventions sur le travail éducatif d'adaptation et de citoyenneté auprès d'un public très loin de nos codes et de nos habitus, notamment en termes de savoir vivre et être, et en termes de mise en sécurité des enfants. Dans le cadre de l'acculturation, ce même travail éducatif intensif a dû se décliner au niveau du projet de vie des usagers à l'issue de l'obtention du statut. Peu d'usagers sont prêts à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle, ou sont devenus dépendants du système social. La démarche d'immersion dans la « vraie vie » est majoritairement douloureuse, car il s'agit pour chacun d'une confrontation entre le rêve français et la réalité. Parmi les 19 statutaires, trois ont cherché et trouvé du travail dans les six mois, leur permettant d'envisager un avenir locatif stable.

L'IMLR (InterMédiation Locative pour Réfugiés)

La prise en charge de 70 personnes réfugiées ou statutaires, en appartements en sous-locations, permettant de s'immerger totalement dans la vie locale a pu se réaliser grâce à un partenariat avec des bailleurs privés. Les usagers ont de ce fait, pu accéder à de très beaux logements à des prix abordables, en loyers conventionnés. Installés sur l'ensemble de l'Eurométropole, les familles, ou les personnes isolées en colocation trouvent leurs marques, en étant accompagnées dans une logique d'insertion globale. Au cours de l'année 2019, première année pleine de l'activité sept familles ont ensuite intégré le parc social dans de bonnes conditions, ayant assimilé les droits et devoirs du locataire, et en étant en capacité de payer régulièrement leur loyer, ce qui est certainement le résultat le plus fastidieux à obtenir pour les salariés en charge de ce projet. L'accompagnement des personnes suivies (36 unités familiales) a généré 140 rendez-vous pour la signature du bail, l'état des lieux, la mise en route du compteur gaz et électrique et l'accompagnement pour l'assurance du logement.

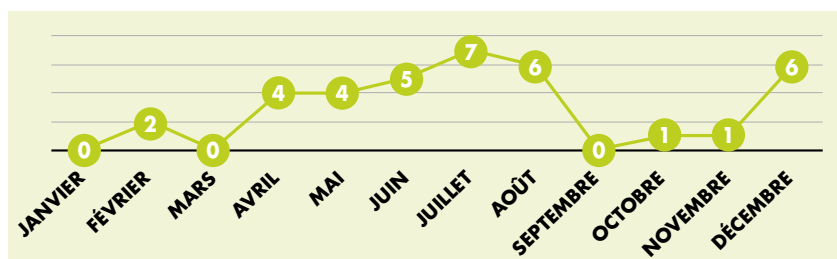
Nationalité des personnes présentes en 2019

Nationalité	Nombre de familles
Afghane	2
Albanaise/ Kosovar	6
Angolaise	2
Arménienne	1
Azerbaïdjan	1
Bangladaise	1
Bosniaque	1
Burkinabe	1
Camerounaise	1
Centre Africaine	1
Congolaise	2
Georgienne	7
Guinéenne	4

Nationalité	Nombre de familles
Lybienne	1
Malienne	1
Nigériane	1
Palestinienne	1
Russe	7
Serbe	1
Sénégalaise	1
Somalienne	1
Soudanaise	2
Syrienne	1
Tchadienne	5
Togolaise	2
Turque	1
Yvoirienne	3

Ce tableau nous donne les nationalités par unité familiale.

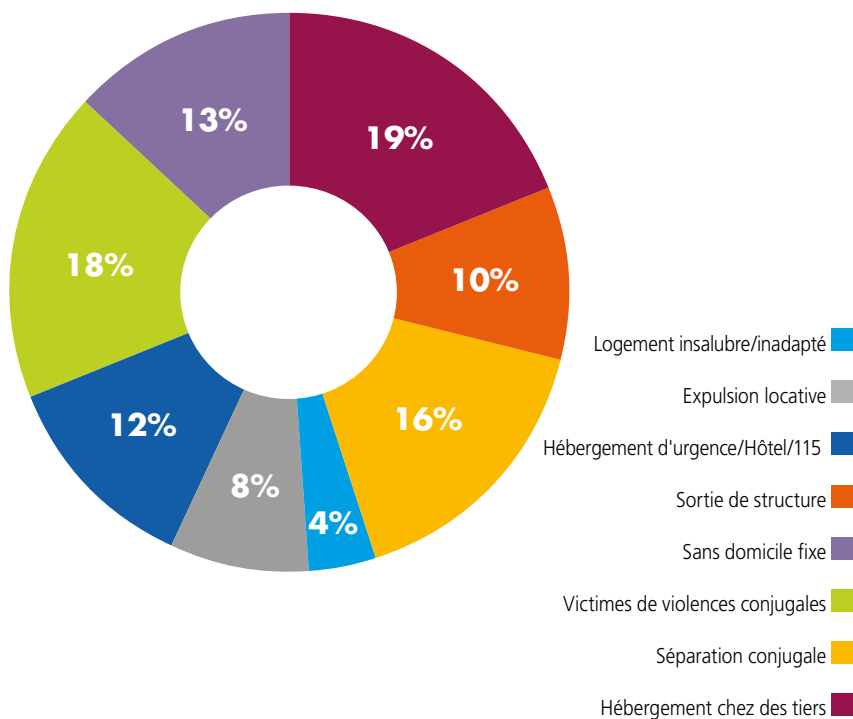
Rendez-vous mensuels moyen par usager



Les personnes sans emploi ont également suivi des cours de français deux fois par semaine au sein de notre structure afin d'améliorer l'apprentissage de la langue française.

Aujourd'hui, 18 unités familiales paient encore le loyer en espèces pour diverses raisons, certaines par commodité et d'autres parce qu'elles n'ont pas d'emploi stable.

Motifs d'admission en 2019

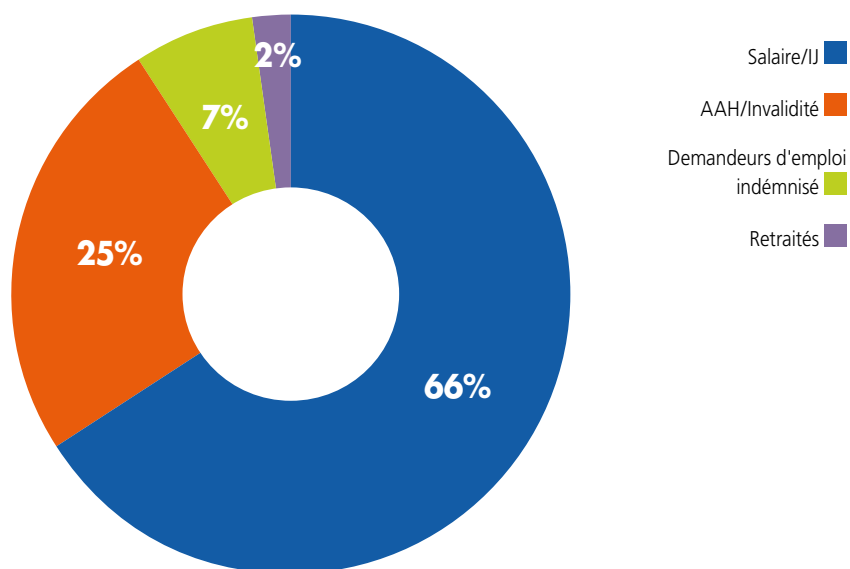


La Résidence sociale Saint-Charles

La résidence sociale a dû faire face, tout au cours de l'année, au problème d'infestation des punaises de lits. Cette problématique a largement impacté l'activité, puisqu'il a été impossible de louer un certain nombre d'appartements du troisième étage. On peut constater que l'information ne suffit pas, et que certaines familles ne sont pas à même de se protéger de ce fléau. Globalement, malgré tout, 2019 est une année sereine pour les usagers de la résidence, qui expriment régulièrement s'y sentir bien et en sécurité. Ce sentiment est partagé avec les usagers spécifiques de l'habitat partagé soins palliatifs, qui ont bénéficié de l'accompagnement des maîtres de maison pour mieux vivre avec leur pathologie, et même profiter d'un séjour estival à la Maison d'Enfants de Lettenbach, en toute quiétude.

L'année s'est terminée par la rupture amiable du contrat qui liait la résidence à Emmaüs Habitat, ce qui permettra d'envisager rapidement des travaux d'humanisation.

Répartition des ménages par type de ressources



Le Bureau d'accès au logement (Bal)

En 2019, le service enregistre 136 candidatures, 96 ménages ont bénéficié d'un accompagnement pour 24 relogements. Une baisse d'activité, ressentie sur l'année, mais compensée par un accompagnement plus général de chaque ménage autour d'un « projet logement ». Les prestations habituellement proposées aux candidats à une location (recherches, visites, aide administrative, interface auprès du bailleur, ...) ont été assurées tout au long de l'année et le service reste un lieu ressource et un espace d'informations.

Le profil type des personnes relogées reste celui d'une personne seule : 83 %,

- disposant de ressources issues du travail : 54 %,
- ayant des capacités de communication et de compréhension suffisantes et ayant une expérience locative antérieure : 67%.

> Le public accueilli

L'Escale Saint-Vincent :

L'arrivée d'un médecin coordonnateur salarié à mi-temps venu renforcer les interventions des médecins bénévoles à partir du mois de septembre a été appréciée de tous. En effet, si les équipes se sont posées sur les deux sites, la présence médicale journalière permet une structuration et une sécurisation de la prise en charge.

Dans la vie quotidienne, les résidents continuent cependant, autant que possible, à consulter leur médecin traitant, accompagnés ou non par les salariés, en fonction de leur demande, de leurs capacités.

Ainsi l'année 2019 a battu son record d'accompagnement physique des résidents à leurs rendez-vous médicaux qui représentent souvent deux à trois heures de prise en charge individuelle :

- Pour les LHSS, on comptabilise 56 accompagnements médicaux.

- Pour les LAM, on comptabilise 75 accompagnements médicaux.

Pour les deux dispositifs, on note également 388 activités collectives recensées, un nombre important, qui ont permis aux résidents de se saisir d'un apaisement, de petits plaisirs, d'expériences nouvelles, de compétences retrouvées, d'éducation thérapeutique, d'un primo-apprentissage de la langue française pour certains, et pour tous de belles dynamiques de groupe solidaires et très porteuses dans la construction de leurs projets de vie.



Actes travail social en 2019

	Entretien	Acc. démarche	Acc. Ext. autre	Activité interne	Aide gestes vie quotidienne
LHSS	959	359	182	313	257
LAM	1 608	653	497	490	1 368
Accueil jour	250	71	29	47	68
Totaux	2 817	1 083	708	850	1 693

Nombre d'actes en soins médicaux/paramédicaux

Acte	LHSS		LAM	
	Nombre	Nombre pers. concernées	Nombre	Nombre pers. concernées
Médecin Escale	121	32	173	25
Psychiatre EMPP	2	2	1	1
Psychologue/IDE EMPP	6	2	19	5
Médecin traitant	74	24	147	24
Psychiatre extérieur	8	5	5	5
Autres consultations (dentiste, spécialistes)	201	28	162	27
Kiné (nombre séances)	188	17	250	16
Urgences (SOS Médecins, 15, 18)	14	8	33	13
Hospitalisation normale (nombre de jours)	67	8	287	14
Hospitalisation urgence (nombre de jours)	37	6	114	13
HDJ	76	11	86	13
RX Scanner	46	20	59	19
Laboratoire	114	20	149	24
RX/Labo PM par Escale	8	6	9	6
Accompagnement	56	16	72	25
IDE (Psy, addicto, hépato...)	15	6	11	4

L'e-learning à Saint-Charles

L'apprentissage du français, pour comprendre et se faire comprendre, mais aussi pour s'intégrer, trouver du travail, accompagner ses enfants, et les laisser à la bonne place (pas comme interprète)... doit être la première préoccupation du public accueilli et accompagné en CADA et en IMLR. Longtemps portés par des bénévoles, en petits groupes ou en individuel, l'évolution des techniques, le développement de nouvelles méthodes qui correspondent mieux aux jeunes migrants, nous ont amenés à aménager une salle de e-learning. Les usagers s'y inscrivent, et bénéficient de cours en ligne après s'être abonnés. Ils bénéficient d'un parcours adapté, à leurs compétences et à leurs rythmes. Cette démarche expérimentale est guidée par les travailleurs sociaux, toujours présents lors des séances, pour soutenir, expliquer, motiver. Cette salle et cette méthode trouvent écho chez les résidents qui la fréquentent régulièrement et l'investissent.

Se retrouvent des personnes à différents stades de la demande d'asile, mais aussi de l'apprentissage du français. Le partage d'expérience et la solidarité sont de mise et portent des fruits.

Une nouveauté pour les usagers du CADA et de l'IMLR. Pour permettre à chacun de travailler à son rythme, de se familiariser avec le français et avec l'écrit, le pôle asile s'est doté d'une salle spécialement dédiée à l'apprentissage avec une dizaine d'ordinateurs connectés. Les résidents s'inscrivent sur une plage horaire, autant de fois qu'ils le désirent dans la semaine. Ils bénéficient d'un code d'accès personnel et sont accompagnés dans leur démarche par un salarié de la structure. En 2020, un nouveau salarié en service civique rejoindra l'équipe pour dynamiser cette mission, entre autre. L'apprentissage du français est une priorité pour une grande partie des usagers du pôle asile, et un élément indispensable pour penser une véritable intégration professionnelle et

sociale durable et autonome. C'est également une priorité pour l'équipe sociale qui accompagne cette démarche au quotidien, dans l'idée d'outiller le mieux possible les personnes dans leur parcours citoyen.



En conclusion

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage », cette citation du poète Nicolas Boileau pourrait être l'adage du secteur Solidarité, qui au cours du temps, chaque année, inlassablement accueille et accompagne un public démuné pour lui permettre d'espérer un avenir plus serein. Cent fois, il faut répéter les mêmes conseils, les mêmes discours, mais il faut en changer la forme, les supports, s'adapter à l'évolution rapide de ces dernières années. C'est dans ce sens que le secteur travaille pour répondre aux nouvelles pauvretés, toujours les mêmes sur le fond, mais qui obligent à trouver de nouvelles formes d'hébergement, de logement et d'accompagnement pour offrir une prise en charge en adéquation avec les aspirations des usagers. Si l'Habitat Partagé, l'IMLR, les LAM font partie des nouvelles réponses proposées ces dernières années, il reste au secteur un projet à développer en réponse aux besoins des personnes isolées et fragilisées par la maladie psychique. C'est à ce besoin que devrait répondre la création de la résidence d'accueil sur laquelle nous travaillerons en 2020 pour une ouverture fin 2021, en l'associant à la rénovation de la résidence sociale, pour plus de confort et de sécurité dans le parcours locatif et social de nos usagers.



Développement des **compétences** et **recherche**

La formation professionnelle, fer de lance de la politique des ressources humaines



Depuis la création de la Fondation, le développement des compétences et la fidélisation des talents ont toujours constituer les priorités de nos actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Cette démarche permet à chaque salarié de maintenir son employabilité, de s'adapter à son poste, de faire évoluer son métier, de favoriser son évolution de carrière verticale (vers plus de responsabilités) ou horizontale (vers plus de maîtrise de sa fonction), d'améliorer son professionnalisme. Mais l'objectif premier reste la réponse à toutes les attentes de nos bénéficiaires.

Mieux servir, mieux soigner, mieux accompagner, mais aussi mieux gérer nos activités, notre patrimoine, sont autant de gages de la pérennité de nos établissements.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts en consacrant plus de 3 millions d'euros à la formation professionnelle. Plusieurs axes ont été poursuivis : l'acquisition de savoir-faire techniques, les actions de développement des comportements efficaces, l'évolution des pratiques managériales, le développement personnel des salariés. Le nombre de salariés formés en 2019 est resté stable par rapport à l'année précédente et a concerné 55 % de l'effectif total. Les heures consacrées aux formations qualifiantes (+ 36 %) ont également évoluées, contrairement aux formations non qualifiantes (- 11 %). Un effort particulier est constaté au niveau du GHSV avec une moyenne de 28 heures qualifiantes par salarié et au niveau du secteur Personnes âgées avec 20 heures pour les formations non qualifiantes. Toutes les catégories de personnel ont été concernées avec une attention particulière pour les plus fragiles, à savoir les plus bas niveaux de qualification pour lesquels des enveloppes spécifiques ont été réservées. Le partenariat avec l'OPCO SANTE a été moins favorable que lors des années précédentes avec un financement plus faible sur les fonds mutualisés de branche. Néanmoins, des formations qualifiantes et des congés de formation ont pu être financés sur des fonds mutualisés. Ainsi, deux congés individuels de formation et 43 contrats en alternance ont été pris en charge.

Reconnue organisme gestionnaire du développement professionnel continu (DPC), la Fondation peut organiser des actions de formation validées au profit de médecins et de soignants.

De plus, conformément aux résolutions du Conseil d'administration, les établissements se sont à nouveau engagés dans l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi au travers de contrats aidés dans le secteur des Personnes âgées, malgré une très forte réduction de ce dispositif. Nous avons ainsi accueilli et formé 69 personnes, jeunes ou moins jeunes sans qualification avec pour objectif l'acquisition d'un diplôme et l'accès à l'emploi, que ce soit dans nos structures ou à l'extérieur.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un Institut de Formation en Soins Infirmiers – Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFSI - IFAS) et que ce dernier est le premier en Alsace à proposer depuis 2014 la formation d'aides-soignants en alternance avec le partenariat du CFA Médico-Social d'Alsace – l'ARAASSM. Les Ehpad alsaciens de la Fondation ont accueilli à cette occasion des jeunes apprenants en alternance.



La qualité de vie au travail, levier de la motivation et de la fidélisation des salariés

Conditions de travail stressantes, rémunérations qui stagnent, charge de travail en progression constante, tensions avec les usagers, difficile équilibre entre vie privée et vie professionnelle sont le quotidien de nos salariés sur le terrain. Mais ceci n'entame pas leur engagement, leur implication au service de nos bénéficiaires. Il convient de leur permettre de se ressourcer, de créer les conditions de leur satisfaction au travail, d'une part en donnant du sens à leur action par une écoute permanente mais aussi en leur proposant des moments de respiration.

Ainsi, les journées « bien-être », les participations aux événements sportifs, les moments de convivialité, les voyages sur les pas de Vincent de Paul connaissent un grand succès auprès

de toutes les catégories de salariés. La santé de nos collaborateurs nous est également chère.

C'est pourquoi les sensibilisations, accompagnements individuels et formations collectives aux gestes et postures efficaces permettent de sauvegarder les dos, épaules ou jambes de ceux qui sont les plus exposés aux troubles musculo-squelettiques. Pour nous y aider un peu plus, de nouveaux matériels de manutention sont testés et achetés pour faciliter la tâche des professionnels (bedmovers, lève-malades, Raizers®, sièges de douche, ...). Le GHSV et certains Ehpad ont pu obtenir à ce titre des financements de l'Agence Régionale de Santé Grand Est via les CLACT (contrats locaux d'amélioration des conditions de travail).

Les interventions régulières d'ergonomes dans les services ont également permis d'améliorer les environnements de travail en réorganisant les espaces, améliorant le matériel ou l'éclairage ou en réagénant les bureaux et salles de soins. En 2019, soulignons que le GHSV a pérennisé l'expérimentation du télétravail pour les cadres dans la limite d'un jour par semaine suite à un bilan très positif. Bien traiter ses salariés, c'est faire preuve de bienveillance et c'est aussi une chance de fidéliser et d'attirer les meilleurs professionnels dans un contexte difficile d'emploi et de pénurie de compétences sur le marché externe !



Formation au tutorat

Le partenariat Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et les terrains de stage de nos étudiants, est un point fort d'attention pour notre établissement.

Ainsi, deux fois par an sont organisées des sessions de formation au Tutorat. Le Tuteur est un professionnel, aide-soignant ou infirmier, qui accompagne et supervise l'élève/l'étudiant en stage.

La Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) a défini quatre compétences spécifiques pour ce Tuteur : sociales et relationnelles, réflexives, pédagogiques et organisationnelles. Dans le cadre d'un Master 2 en pédagogie des sciences de la santé, Sylvie Berthier, formatrice à l'IFSI, a pu valoriser son travail de recherche sur le Tuteur et ses compétences, par la présentation de celui-ci à un colloque sur le « *Bien-être des étudiants en santé* » (qui a donné lieu à la parution d'un ouvrage collectif début 2020) et par la parution d'un article professionnel dans la revue « *Soins cadres* » de septembre 2019. Son travail enrichit donc la réflexion de l'équipe des formatrices de l'IFSI dont elle fait partie, qui propose ces formations au Tutorat.

La recherche à la Fondation Vincent de Paul

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité avec les Hôpitaux Publics. Ainsi elle entend non seulement participer au service public de santé mais aussi apporter sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités. La Commission Recherche, réunissant les acteurs des différents secteurs de la Fondation, fait vivre la politique de développement de la Fondation dans ce domaine. Elle ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements, tant par ses propres salariés que par des étudiants et veille également à accroître le nombre de ses publications scientifiques. À cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son budget propre les moyens de promouvoir la recherche appliquée et favoriser le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence.

En 2019, différents pôles cliniques ont poursuivi leur activité de promotion scientifique.

La Commission DPC (développement professionnel continu), Enseignement, Recherche du Groupe Hospitalier Saint-Vincent a établi son plan de formation des professions médicales. Pour la partie enseignement, une évaluation des stages par les internes a été effectuée et concernant la recherche, un recensement des travaux de promotion scientifique a été réalisé. Différentes rencontres d'Enseignement post-universitaire (EPU) ont été organisées ainsi que des colloques et conférences grand public.

Dans le secteur de l'Enfance, l'un de nos collaborateurs s'est particulièrement distingué. Il s'agit de **Richard Solti**, directeur adjoint de l'ITEP des Mouettes à Strasbourg qui a soutenu le 1^{er} avril 2019, la thèse de doctorat suivante : « *Mythe personnel et processus de biographisation dans la reconversion professionnelle* », en Sciences de l'Éducation et de la Formation.

Le jury (international et interdisciplinaire) était composé de professeurs des Universités français et canadiens et d'un professeur de médecine, chef de service de psychiatrie adulte et Responsable du « *Centre Expert Schizophrénie* » de Strasbourg. Il a obtenu la mention « exceptionnelle » (la plus élevée) aux quatre critères d'évaluation et sa thèse est présentée au prix d'excellence des thèses de l'Université de Strasbourg.



▲ Richard Solti lors de sa soutenance de thèse en avril 2019



Qualité, sécurité incendie, harmonisation des pratiques et partage d'expériences

En 2019...

Dans les secteurs sociaux et médico-sociaux

La démarche d'amélioration continue au niveau des secteurs Personnes âgées, Enfance et Solidarité s'est concentrée sur plusieurs fondements à asseoir dans les établissements :

- **Dans le domaine de la qualité**, le cycle réglementaire des évaluations internes (tous les cinq ans) se finalise dans les trois secteurs avant la nouvelle approche HAS prévue pour 2021. L'informatisation du dossier usager se pérennise ou se développe dans le secteur Personnes âgées (solution Netsoins) et le secteur Enfance (solution CEGI ou solution Netvie). Le secteur Solidarité à travers l'Escale anticipe et prépare son informatisation du dossier usager pour 2020.

- **Dans les domaines sécurité**, 2019 a permis de conforter l'harmonisation des consignes incendies dans les établissements et de travailler la mise en œuvre des conduites à tenir à travers des exercices d'évacuation incendie. Tous les établissements des secteurs médicaux sociaux ont un avis favorable des commissions de sécurité à la poursuite de l'exploitation. D'autre part, les démarches autour des plans de prévention, plan de circulation ont été affirmées, diffusées et harmonisées.



- **L'harmonisation des pratiques professionnelles** s'est poursuivie en 2019, avec l'élaboration de procédures communes. La pérennité des groupes métiers du secteur Personnes âgées ont permis de partager des bonnes pratiques sur des sujets variés (sécurité incendie, sécurité alimentaire, matériel...). Le secteur Enfance s'est lancé aussi dans cette logique avec le 1^{er} groupe Métier réunissant les équipes techniques des différents établissements autour du sujet de la sécurité incendie et plan de prévention.

- **Enfin, dans la lancée de 2018, la maîtrise des risques s'est aussi traduite entre autres par des audits QSE** (qualité-sécurité-environnement) sur des processus à risque tels que le circuit du médicament, et des vérifications réglementaires, en particulier au niveau sécurité incendie avec le registre de sécurité. Il est à noter aussi une démarche d'approfondissement de la sécurité alimentaire basée sur les pratiques HACCP dans le secteur Enfance.

- **La mise en œuvre de Comités de retour d'expérience** (CREX) sur différents thèmes (circuit du médicament, chute...) dans le cadre de la gestion des événements indésirables s'est intensifiée.

- **Dans les domaines environnement**, la démarche environnementale s'appuie principalement sur des initiatives locales au niveau des établissements : valorisation des espaces verts (plantations, aménagements,...), ruchers pédagogiques et animations associées, tri des déchets, économie d'énergie (panneaux solaires...).

Démarche de mise en conformité de la Fondation au règlement général sur la protection des données (dit RGPD)

Dans les domaines de la protection des données personnelles, la démarche RGPD au sein de la Fondation s'est poursuivie à travers en particulier un effort sur la sensibilisation des collaborateurs (CODIR, Conseil des Directeurs, groupe RRH, affiches cybersécurité, intranet...) et en particulier par l'intervention lors de l'assemblée des cadres de la Fondation de la cellule de Cybercriminalité de la police judiciaire de Strasbourg.



La démarche a été complétée durant l'année par la mise en place des outils de conformité (registre des traitements, registre des incidents, procédures ou documents réglementaires (violation de données, charte d'engagement des salariés, site internet...), cartographie des applications...) et la réalisation d'un audit externe de conformité au RGPD permettant de définir des axes de travail pour atteindre un niveau réaliste et conforme.



En 2019...

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Le Département Qualité et Gestion des Risques a été remanié en 2019. En effet, une Ingénieure qualité a intégré le Département en juillet 2019. En Octobre 2019, la décision de scinder le service qualité et gestion des risques et le service d'hygiène a été prise. En janvier 2020, une assistante qualité a intégré le Département Qualité et Gestion des Risques. À ce jour, il est composé de deux services : service qualité, gestion des risques et service hygiène.

BILAN 2019

• **La gestion des événements indésirables :**

564 déclarations en 2019 soit moins 20% par rapport à 2018. Une sensibilisation auprès des professionnels est prévue en 2020 (lettre d'information *Qual&Risk*, revue de la fiche de déclaration avec formation sur le terrain en condition, ...). 17 analyses de causes profondes ont été réalisées (15 CREX et 2 REMED) et 67 actions d'amélioration en découlent. 83% des FEI sont clôturées et traitées au 01/03/2020.

• **La gestion des événements indésirables graves (EIG) :**

En 2019 il y a eu cinq événements indésirables graves (EIG), de gravité 4 et 5.

Gravité 4 est une gravité critique qui engendre pour le patient une atteinte physique ou psychologique irréversible.

Gravité 5 est une gravité catastrophique qui a pour conséquence le décès inattendu du patient.

Deux CREX ont été réalisés et pour chacun des cinq EIG, des plans d'actions ont été définis, mis en place et clôturés.

• **Les visites à risques :**

Des visites à risques sur le circuit du médicament ont été initiées dans 14 services du GHSV (soit 50% des services d'hospitalisation) sur les 4 sites du GHSV. Ces visites sont réalisées conjointement avec la Directrice des soins, du développement et de la qualité, le pharmacien et le service qualité. Les visites vont se poursuivre en 2020 et des actions d'amélioration sont définies et mises en place.

• **Le parcours patient :**

Nous avons initié le projet de formalisation de l'ensemble des parcours patients du GHSV. C'est un travail collégial en collaboration avec les professionnels de terrain, les cadres de services les médecins et le service qualité. La formalisation des parcours permet de mettre en évidence les interfaces de prise en charge, la coordination entre les professionnels aux différentes étapes du parcours.

• **Le patient traceur :**

Des patients traceurs ont été audités afin de familiariser les professionnels soignants et médicaux de à la méthode. Un planning de réalisation a été fait sur 2019-2020.

• **Les indicateurs :**

Les résultats aux indicateurs IQSS en 2019 sont satisfaisants et en évolution positives en comparaison à 2018. Des efforts sont en revanche à poursuivre sur certains indicateurs tels que la satisfaction des usagers via e-satis, l'ICSHA ou les indicateurs Hôpital numérique.

• **La base documentaire :**

1659 documents sont référencés au GHSV dans la base documentaire informatique Blue Medi. L'objectif de 2020 est de mettre en cohérence la base documentaire sur BMS et les documents utilisés au quotidien souvent encore en version papier dans les services de soins et également de fluidifier le moteur de recherche à l'aide de mots clés.

• **La satisfaction des usagers :**

6.2% de taux de retours, 96% des usagers satisfait de leur séjour au GHSV. Fin 2019, une sensibilisation a été faite en Assemblée Générale des cadres soignants en vue d'améliorer le taux de retour et s'approcher au maximum du taux de retour national de 17%.



Bénévoles d'aujourd'hui et de demain...



« Semer aujourd'hui pour le bénévolat de demain »

À l'aube d'une nouvelle ère, il y a des signes qu'il faut voir et regarder comme des repères fondateurs et qui, parce que ancrés dans des valeurs profondes, nous permettent de construire de nouveaux horizons. Le bénévolat fait partie de ceux-là. À la Fondation, c'est une évidence...



^ Journée des bénévoles : un sujet étonnant, « la récup c'est t'robot ! »



La journée des bénévoles

La journée des bénévoles du 18 octobre 2019, qui a réuni environ 130 personnes, s'est voulue résolument tournée vers le futur. Dès le matin, des intervenants nous ont aidés à réfléchir sur ce que pourrait devenir le bénévolat de demain. La conférence de Marc Philibert, Directeur de l'ARES « Il n'y a pas moins de bénévoles, mais un bénévolat différent » a été suivie d'un débat très riche en retour d'expériences. Le Dr Anna Simon, Présidente de JALMALV, Audrey Krist, de la société FM Foundation (mécénat de compétences) et Thibaut Haan, ancien Président et bénévole de l'AFGES, ont évoqué leurs actions dans le développement du bénévolat dans leurs secteurs. La journée des bénévoles, ce sont aussi des moments de convivialité. Un déjeuner pris en commun dans la grande salle à manger des sœurs et des ateliers qui ont permis aux uns aux autres de découvrir des sujets variés et parfois étonnants : « La récup c'est t'robot ! », « Toucher-massage bien-être », « Mémoire », « Les émotions : amies ou ennemies ? », « Cohésion de groupe », « Sensibilisation à la manutention (avec fauteuils roulants) », « Explorer et partager mes forces », « Littérature orale et technique de conte » et « Communication positive ». Le tout, majoritairement animé par des volontaires de la Fondation.



Le temps de prière et de chants a clos cette journée fraternelle et festive. Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2021 pour une nouvelle fête des bénévoles de la Fondation Vincent de Paul.

L'Association des Amis du Long Séjour

Depuis de nombreuses années, cette association, œuvre avec dévouement pour améliorer le quotidien des quarante résidents de l'EHPAD de la clinique saint-Luc à Schirmeck. S'ils s'inscrivent dans la durée, s'il est des exemples qu'il convient de suivre, celui de l'association des Amis du Long Séjour de Schirmeck en est un. L'année 2019 a été marquée par une contribution de l'ordre de 17 000 euros en achat de matériel, notamment une tour à musique ou Juke box qui "met de la bonne humeur et de l'ambiance, et qui permet, entre autres, d'organiser des karaokés, des jeux interactifs et met plus de 3 000 chansons à disposition. D'une valeur de 4 600 euros, l'Association est « fière d'avoir pu répondre au souhait des animatrices qui sont au plus près de nos chers résidents ». lit-on sur la page Facebook de l'association.

Ce dévouement se manifeste également dans l'organisation, année après année, de lotos, d'excursions comme celles au Mont Sainte-Odile ou à la ferme auberge de la Perreux. L'association est également présente dans des événements tels que les foulées de Schirmeck ou les marchés aux puces de la région qui lui permet de récolter des fonds. Nous voulons enfin saluer la grande variété et créativité des initiatives. Ainsi, la fête des grands-mères et grands-pères, les anniversaires des résidents, la vente d'objets confectionnés par les membres de l'association à Noël ou Pâques au profit de la mission, l'adoption de chiens et chats de vie, les nichoirs pour les oiseaux et la musique à l'hôpital. Enfin, l'association vit grâce à l'enthousiasme, la bonne humeur de ses membres. Tout cela rayonne pour le grand bien des résidents.



Toujours plus **généreux**



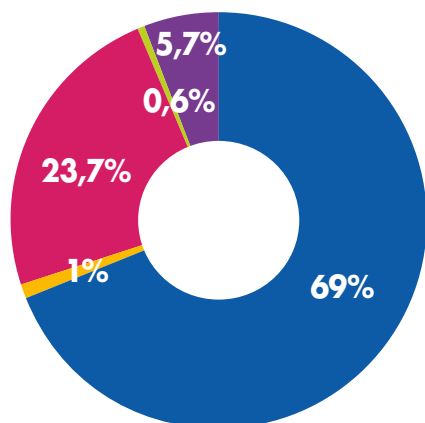
Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons que nous percevons :

- Profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel...
- Complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux.
- Peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2019, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons numéraires et en nature) a permis de collecter 508 180.12 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenaires, fondations, fonds de dotations... Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.



- Personnes âgées
- Enfance
- Solidarité
- Fondation
- GHSV

En 2019, grâce à votre générosité...

Dans le secteur Personnes âgées, les dons ont permis de doter tous les établissements de dispositifs d'entraînement thérapeutique avec environnement virtuel.

Ainsi, le Motomed s'apparente à un vélo devant lequel on positionne en fauteuil roulant ou une chaise. En réalité, c'est un dispositif qui permet aux personnes âgées de faire un travail de renforcement musculaire. L'entraîneur bras permet

également un maintien du tonus du haut du corps en plus du travail articulaire et musculaire des membres supérieurs. Ce vélo est connecté à un écran vidéo, le Bikelabyrinth, qui propose des parcours, visites de sites (Venise, Paris...). Les itinéraires à choix directionnels offrent la possibilité d'explorer une ville de manière différente à chaque fois et donnent à l'utilisateur un sentiment d'autonomie.



◀ C'est parti pour la promenade à vélo...

De plus, pour faire face à la canicule de l'été, un don de plusieurs dizaines de milliers de brumisateurs a permis de doter tous les résidents de nos Maisons de retraite, produit bien utile au bien-être.

Une livraison impressionnante... ▶



Dans le secteur Enfance, l'accent a été mis cette année sur les moments de bien-être, d'amusement et de dépassement de soi. Les dons ont ainsi permis d'acheter des vélos pour un groupe d'enfants de la Maison d'enfants de Lettenbach, afin qu'ils puissent participer à une course en équipe. Une entreprise a offert des coffrets de maquillage pour permettre de beaux moments de partage à la Maison d'enfants de l'Ermitage. Et un club-service a financé des tablettes numériques pour permettre aux enfants de l'IME Le Rosaire de pouvoir acquérir de nouvelles compétences, sur un mode ludique.





Toujours plus **généreux**

À la clinique Sainte-Anne

Les chantiers du centre Mieux-Être et de la rénovation de la Maternité ont été soutenus par des dons.



▲ Dans la nouvelle maternité, un spectaculaire puits de lumière en trompe l'œil confère une ambiance très hôtelière



▲ Centre Mieux-être : des équipements pour prendre soin de soi

À la clinique de la Toussaint

C'est un projet innovant qui a vu le jour, celui de la réalité virtuelle, comme approche complémentaire de soins. Pour les patients de SSR soins palliatifs ou de santé mentale, grâce au logiciel Healthy mind, le patient est équipé d'un casque de réalité virtuelle relié à un ordinateur et immergé pendant une quinzaine de minutes dans un monde en 3D composé d'environnements naturels, dans lequel il peut interagir grâce à des

manettes ou des capteurs qui détectent les mouvements de ses mains. L'objectif est de capter son attention, de réduire son stress et d'augmenter sa tolérance à la douleur. Des études scientifiques ont prouvé le bien-fondé de cette solution innovante qui permet aussi de diminuer la prise de solutions médicamenteuses. Un mécénat d'entreprise nous a permis de boucler le plan de financement de ce projet.



Au final, grâce à votre générosité, particuliers ou entreprises, nous apportons à l'attention des plus fragiles, en plus de l'accompagnement ou du soin dont nous avons la responsabilité, un supplément d'âme à travers ces projets de vie et de mieux-être. Nous comptons sur vous !

merci

Enfin, n'oublions pas des initiatives de mécénat de compétences et de partenariats

telles que celles portées par la Fondation FM Logistic et illustrée par une belle journée de partage entre les salariés et les enfants accueillis par la Fondation en octobre.



◀ La remise du chèque solidaire

Spiritualité & Valeurs

Donner sa place à la spiritualité

La Fondation Vincent de Paul s'inscrit dans la tradition chrétienne, elle se réfère explicitement aux valeurs évangéliques et à la pensée de saint Vincent de Paul. Pour la Fondation Vincent de Paul, les chrétiens ont un rôle à jouer aux côtés des croyants d'autres confessions et des non croyants, dans un monde en pleine mutation et en quête de sens.

Cette conviction est en cohérence avec le principe de laïcité (liberté de croire ou de ne pas croire, liberté d'exercice des cultes) dont le respect s'impose dans les établissements participant au service public. Les équipes d'aumônerie sont associées à la réflexion des instances de la Fondation pour la définition de leur mission et des modalités à retenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.

Les collaborateurs sont sensibilisés aux valeurs portées par la Fondation et à son histoire héritée de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg.

Au courant de l'année 2019, plusieurs actualités ancrent la place de la spiritualité dans le quotidien de la Fondation.

Mars 2019 : un nouveau chapitre

Les Sœurs de la Charité de Strasbourg, réunies en chapitre général du 14 au 22 mars 2019, sous la présidence de Monseigneur Luc Ravel, Archevêque de Strasbourg, ont réélu comme supérieure générale pour un mandat de six ans Sœur Blandine Klein et pour conseillères : Sœur M. Brigitta Buchler (communauté de Heppenheim), Sœur Bernadette Kopff (communauté de Saint-Charles à Schiltigheim), Sœur Marie Keller (communauté de Sainte-Anne à Strasbourg) et Sœur Marie-Edith Lerch (communauté de Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz). Ce chapitre a donné lieu à des propositions concrètes pour l'avenir.

Monseigneur Ravel en visite au village Saint-Charles

Le 7 avril 2019, le village Saint-Charles s'est animé pour une rencontre peu ordinaire, l'Evêque, en visite pastorale, a été invité à la table de la résidence sociale Saint-Charles : une belle occasion de rassembler les différents secteurs ! Pour cet événement, les résidents de l'habitat partagé avaient retroussé leurs manches dès le vendredi pour préparer une table de plus de 30 couverts.



Sur les pas de Vincent de Paul

Sous la houlette bienveillante de Sœur Blandine Klein, supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Charité, trente administrateurs, directeurs et collaborateurs de la Fondation Vincent de Paul ont embarqué dans le TGV à destination de Paris le 9 octobre, pour deux jours de visite sur les pas de Vincent de Paul.

Au travers des rues, des monuments, des églises que fréquenta Monsieur Vincent, cette vaillante troupe a affronté la pluie, passionnée par les explications de Sœur Marie-Claire Camara de la Congrégation

des Filles de la Charité, créée au XVII^e siècle par Vincent de Paul et Louise de Marillac pour venir en aide aux malades et aux nécessiteux.



Novembre 2019 : La Fondation Vincent de Paul partenaire de la Direction des Œuvres Sociales et Charitables (DOSC) du Diocèse de Strasbourg

Le 26 novembre au Centre Communautaire La Rencontre à Strasbourg, la DOSC réunissait des professionnels et administrateurs de différentes organisations telles que la Fédération de Charité-Caritas Alsace, le Groupe Saint-Sauveur, l'association Adèle de Glaubitz, et des représentants de la Fondation Vincent de Paul et de la Congrégation. Cette journée de formation et de réflexion portait sur le

thème de l'anthropologie chrétienne. Le père Jean-Marie Onfray a invité chacun des participants à une réflexion sur sa vision de l'être humain. Une rencontre inédite pour ces professionnels de l'accompagnement sanitaire social ou médico-social : des directeurs, aux soignants ou éducateurs, en passant par les membres du conseil d'administration ou des religieuses de congrégations présentes.

Sortie du livre de Sœur Denise Baumann



Le 28 novembre était lancé le livre de sœur Denise Baumann « *Ce que vous faites au plus petit...* ». Témoignage d'une Sœur de la Charité « *de la cornette à la tablette* » aux Éditions du Signe.

Un nouvel aumônier au GHSV



Depuis mi-novembre, le Père Thomas Brunagel a rejoint l'équipe de l'aumônerie catholique du GHSV. Il intervient à la clinique Sainte-Barbe et à la Toussaint.

Un développement maîtrisé, une croissance significative

Fidèle à sa volonté de poursuivre un développement maîtrisé dans ses quatre secteurs, la Fondation a répondu à des appels à projets, repris des établissements et poursuivi ses réflexions prospectives.

Pour le secteur Personnes âgées, l'année 2019 a été de nouveau une année de croissance avec l'arrivée de la Maison de retraite Notre Dame du Blaueberg et sa résidence autonomie Les Marguerites (lire aussi page 28).

À Nancy l'accompagnement de la Congrégation des Sœurs de l'Alliance et l'évolution du site a été l'occasion de nouer des nouveaux partenariats avec les acteurs nancéens et de répondre à des appels à projets.



▲ La maison de retraite de Sarreguemines compte 95 places

Le secteur Solidarité a vu la concrétisation de ces partenariats (EPSAN, Les invités au festin, Batigère, Présence Habitat) pour la création de sa résidence accueil. Celle-ci devrait voir le jour dans deux ans.

La Fondation Vincent de Paul n'a pas une politique de croissance «à tout prix». Elle répond aux sollicitations qui lui sont adressées dans son cœur de métier et sur ses territoires, avec une attention toute particulière pour les établissements d'origine congréganiste qui la sollicitent. C'est ainsi que les discussions engagées dès 2014 avec le conseil d'administration de l'association Notre-Dame du Blaueberg de Sarreguemines se sont poursuivies et se sont concrétisées début 2019 avec la fusion-absorption de l'établissement.



▲ Signature du protocole de reprise du Blaueberg par la Fondation

17 septembre 2019 : Séminaire de réflexion «Habitat et personnes âgées en situation de fragilité(s), quels accompagnements ?»

Pendant deux ans, la Fondation Vincent de Paul, l'association Agir Multi Générationnel, la Communauté de Communes Sauer Pelchelbronn, la Coopérative d'Habitat Bauverein Breisgau (Allemagne), la Mairie de Bollschweil (Allemagne), l'Université Catholique de Fribourg (Allemagne) ont travaillé au partage d'expériences sur l'accompagnement des personnes âgées dans différents territoires en Alsace et dans le Bad Wurtemberg.

Fort de cette étude, la Fondation Vincent de Paul, avec les acteurs partenaires et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg et l'École des Hautes Études en Santé Publique ont organisé un séminaire de réflexion intitulé : «**Habitat et personnes âgées en situation de fragilité(s), quels accompagnements ?**» qui s'est tenu le 17 septembre 2019 à l'Hôtel du Département de Strasbourg en présence de 85 personnes.

Au programme :

- Des portraits de territoires (ruraux, urbains, français, allemands),
- des regards croisés : la situation allemande, le concept de pflegemix, Vieillir à la campagne et dans les quartiers d'habitat populaire,
- un débat citoyen.

Les partenaires du projet :

En Allemagne : la Katholische Hochschule de Freiburg (KHF), Mehrgenerationen-Wohnprojekt-Offenburg (MWO), la commune de Bollschweil, la commune de Eichtetten.

En France : la commune de Strasbourg, la communauté de communes de Sauer-Pelchelbronn, la Fondation Vincent de Paul, l'association *Poursuivre*, l'association *Agir MultiGénérationnel*, l'Université Paris-Est Créteil.

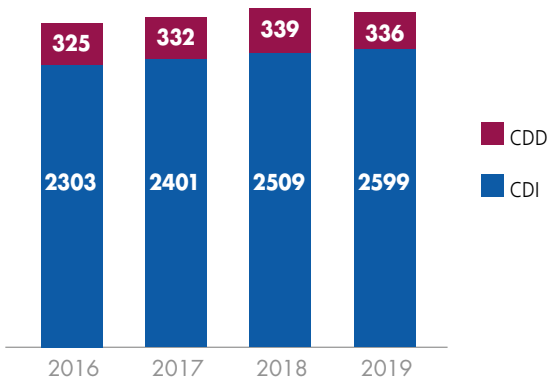


Bilan social 2019

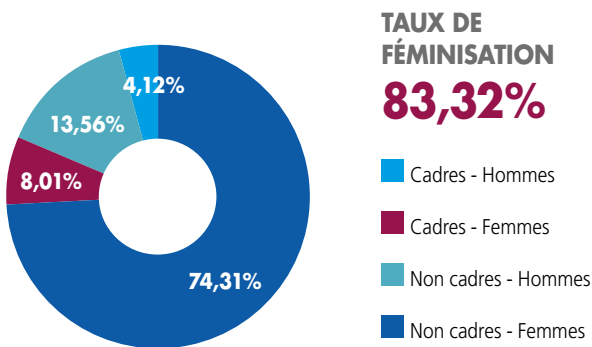
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation pour l'année 2019. Il s'agit d'un état des lieux des données sociales qui permet d'apprécier les réalisations effectuées et les évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en « équivalents temps plein » (ETP) a poursuivi son évolution annuelle, soit + 3,3 % dans l'ensemble des secteurs de la Fondation.

> Emploi

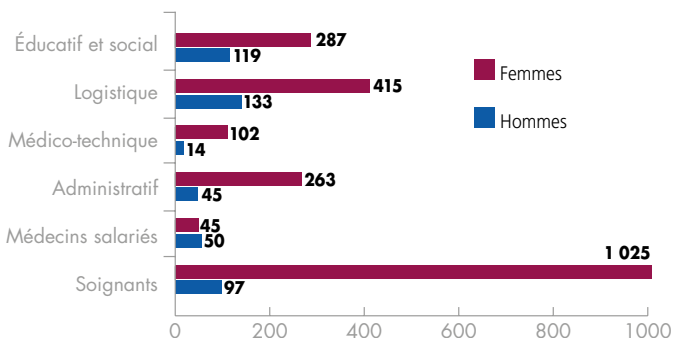
Effectif total en nombre au 31/12/2019



Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2019



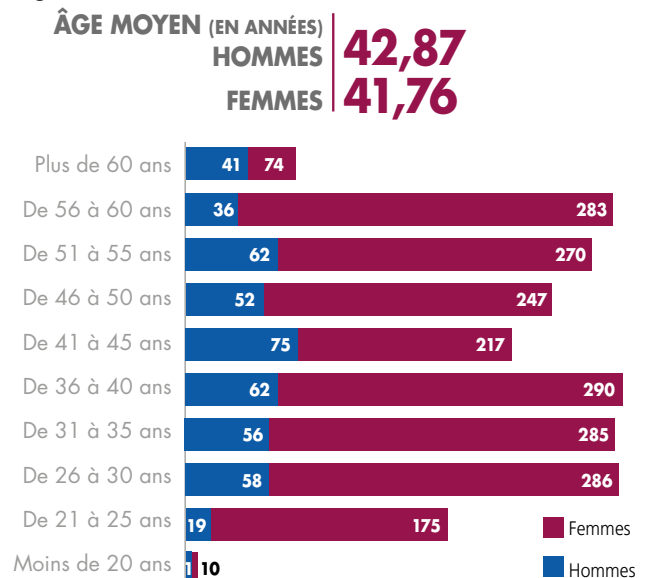
Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) au sein des catégories d'emploi au 31/12/2019



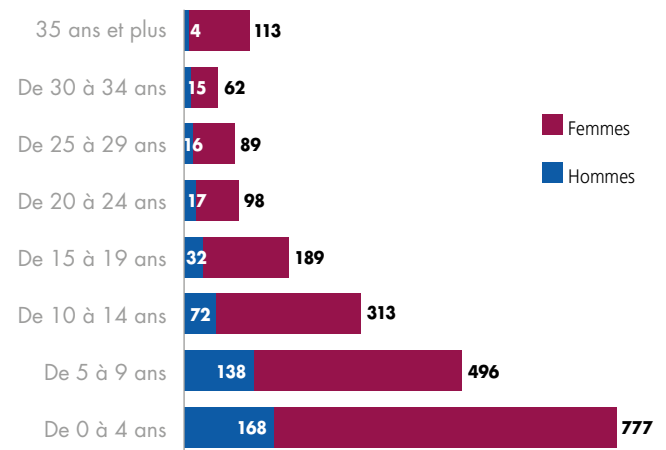
Frais de personnel en 2019

SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES
122 043 756 €

Âge des salariés en CDI en 2019



Ancienneté des salariés en CDI en 2019



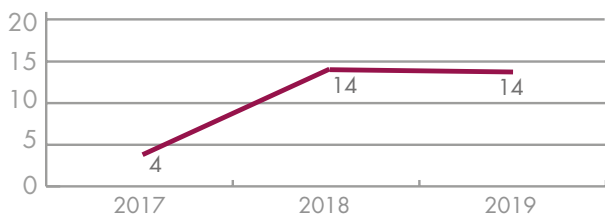
> Relations professionnelles et dialogue social

Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2019

Comité central d'Entreprise	2	CSECE	2
Comité central du GHSV	2	Délégués syndicaux	16
Comité social économique	228		

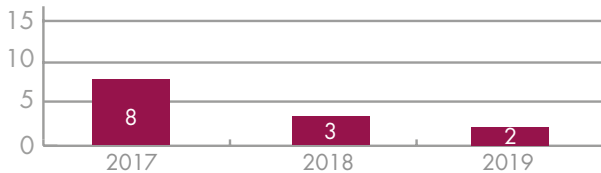
NOMBRE DE MANDATS | **108**
dont 81 avec appartenance syndicale

Nouveaux accords d'entreprise et établissements conclus au sein de la Fondation

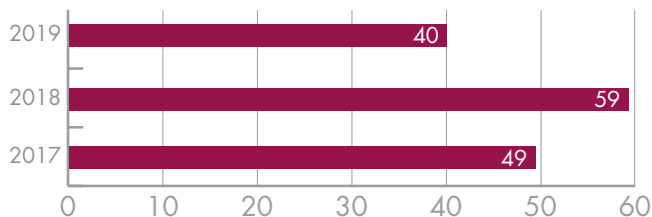


> Mobilité interne et promotion

Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation



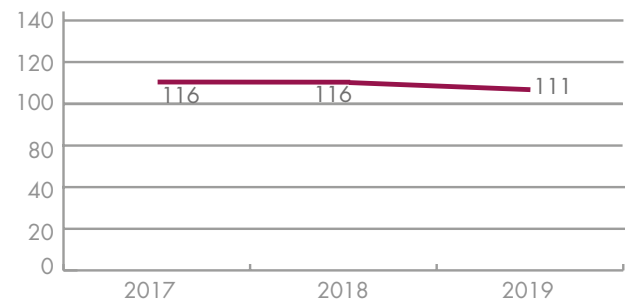
Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure



> Emploi de personnes en situation de handicap

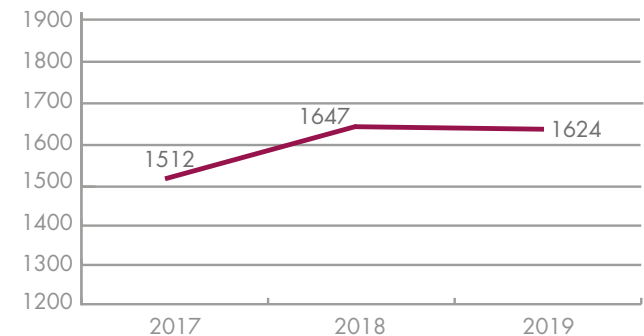
TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **4,80%**

Nombre de personnes employées en situation de handicap en 2019



> Formation

Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI) en 2019

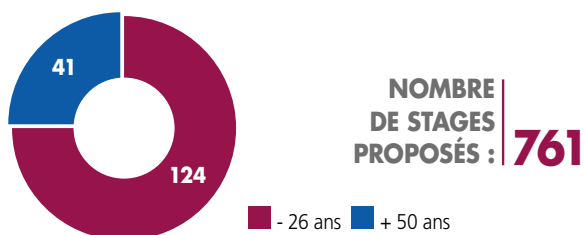


DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2019 : | **47h** PAR SALARIÉ

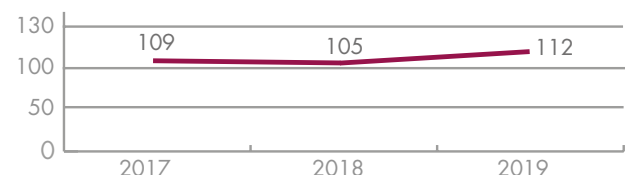
1624 => **55%** SALARIÉS FORMÉS EN 2018
DES SALARIÉS POUR **76 264 H** DE FORMATION DONT **60%** QUALifiantES

> Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2019

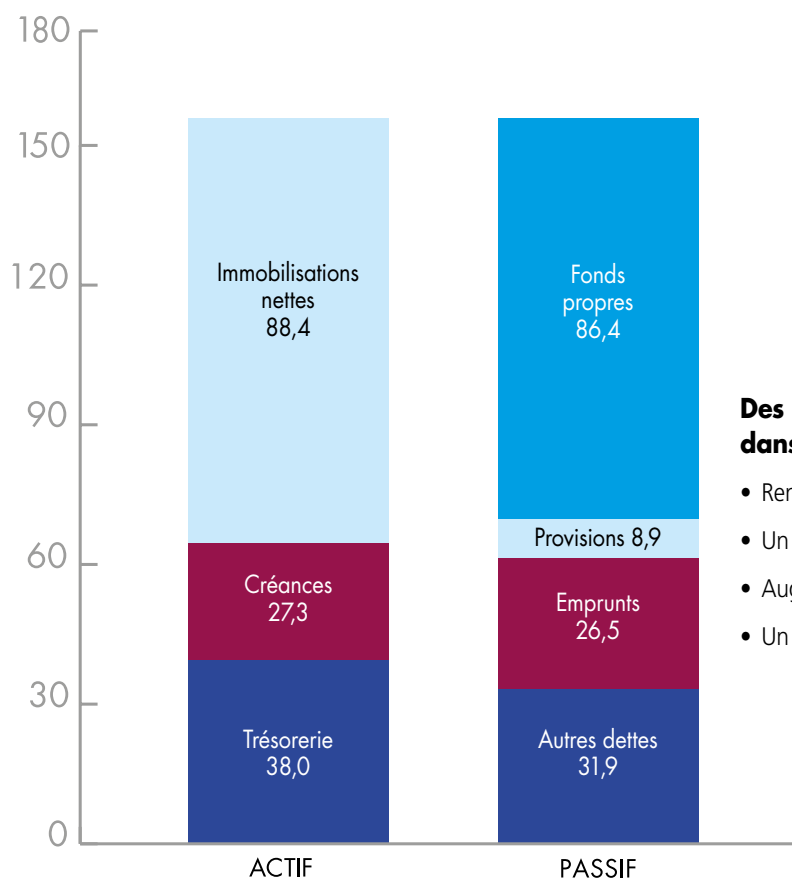


Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2019



BILAN FINANCIER

Bilan 2019 (EN M€)



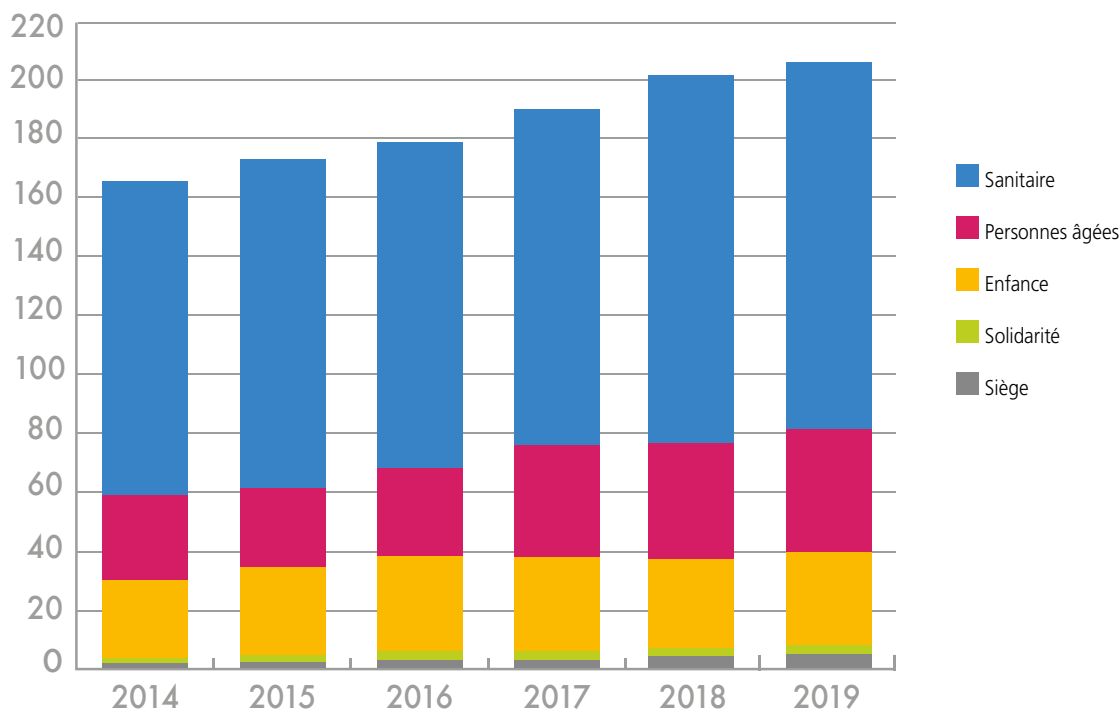
Des indicateurs financiers favorables dans un contexte de développement

- Renforcement des fonds propres **+ 2,2 %**
- Un taux d'endettement de **23,5 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 3,0 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **1,0 M€**

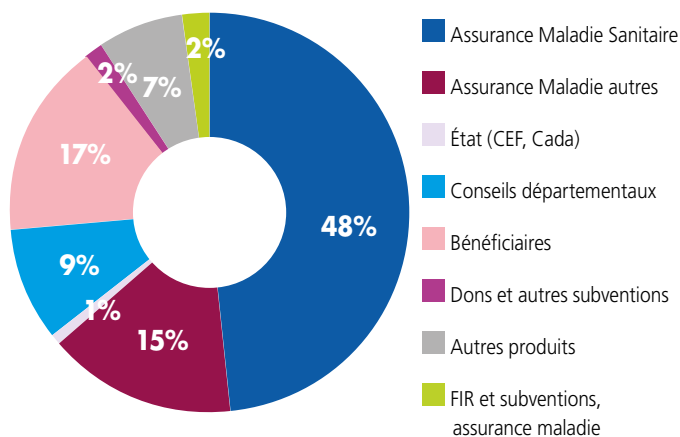
Chiffres clés

	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018
Bilan (en M€)						
Fonds propres	73,9	79,6	81,4	84,6	86,4	2,2%
Provisions et fonds dédiés	5,4	5,8	6,2	7,5	8,9	18,4%
Emprunts	22,4	26,4	23,6	28,1	26,5	-5,9%
Dettes	27,8	29,9	31,9	31,9	31,9	0,0%
Actif immobilisé net	73,5	80,9	81,9	87,7	88,4	0,8%
Créances	22,7	24,9	24,9	28,0	27,3	-2,6%
Trésorerie	33,2	35,9	36,4	36,4	38,0	4,3%
Total du bilan	129,4	141,6	143,2	152,2	153,7	1,0%

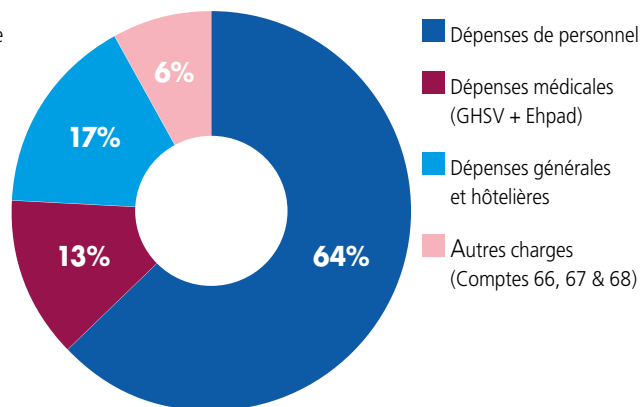
Répartition des produits 2019 par secteur d'activité (en M€)



Répartition des produits 2019 Total en M€ : 206,0



Charges 2019 Total en M€ : 205,4



Chiffres clés

	2015	2016	2017	2018	2019
Compte de résultat (en M€)					
Produits de la tarification	147,1	155,4	163,7	168,8	176,8
Autres produits d'exploitation	19,9	21,4	23,9	28,3	26,3
Résultat d'exploitation	-1,1	2,1	2,2	-1,8	-0,2
Résultat financier	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3
Résultat exceptionnel	-0,6	-0,1	-0,7	2,2	1,2
Engagement sur ressources	1,2	-0,1	-0,5	0,0	-0,1
Résultat comptable	-0,6	1,8	0,8	0,0	0,6
Résultat à affecter	0,0	1,9	1,6	0,9	1,0

Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	
I - EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)				
1. Hospitalier	121 965 290	290 412	24 706	121 989 996
Cliniques et HAD	119 351 715	290 412	0	119 351 715
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 613 575	0	24 706	2 638 281
2. Personnes âgées	43 842 055	110 757	79 562	43 921 617
3. Enfance	32 711 181	14 823	0	32 711 181
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	17 102 013	8 002	0	17 102 013
Enfance (Handicap)	15 609 168	6 821	0	15 609 168
4. Solidarité	3 221 350	1 670	0	3 221 350
Demande d'asile et lits halte soins santé	2 449 483	0	0	2 449 483
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	771 867	1 670	0	771 867
5. Siège	3 526 343	10 246	0	3 526 343
Actions suivies par le siège (Forum géronto, prix Recherche...)	17 234	10 246	0	17 234
Frais de fonctionnement et autres charges	3 495 187	0	0	3 495 187
Frais de recherche de fonds	13 922	0	0	13 922
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	205 266 219	427 909	104 268	205 370 487
II - RESSOURCES 2019 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE	163 210	84 894	0	163 210
III - EXCEDENT DE L'EXERCICE	564 994		0	564 994
IV - TOTAL GÉNÉRAL	205 994 424		104 268	206 098 691

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	828 656	533 809	1 362 465
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)			
1. Produits de la générosité du public	71 088	0	71 088
Dons manuels affectés collectés en France	43 096	0	43 096
Dons manuels non affectés collectés en France	26 300	0	26 300
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	0	0	0
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 692	0	1 692
2. Autres fonds privés	349 329	0	349 329
Entreprises	328 607	0	328 607
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	20 721	0	20 721
3. Subventions et autres concours publics	157 501 615	104 268	157 605 883
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	150 859 208	0	150 859 208
Subventions publiques (Etat et collectivités territoriales)	6 517 104	1 445	6 518 549
Autres subventions	125 303	102 823	228 126
4. Autres produits d'exploitation	45 545 970	0	45 545 970
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	34 049 246	0	34 049 246
Autres	11 496 724	0	11 496 724
5. Autres produits	2 402 639	0	2 402 639
Produits financiers	211 423	0	211 423
Autres	2 191 216	0	2 191 216
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	205 870 640	104 268	205 974 908
II - REPORT EN 2019 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	123 784	0	123 784
III - DÉFICIT DE L'EXERCICE			
IV - TOTAL GÉNÉRAL	205 994 424	104 268	206 098 691
Ressources collectées affectées à des projets	868 082	533 809	1 401 891
Dont subventions non encore utilisées	229 435	11 000	240 435



« AVEC TOIT, MAIS PAS SANS TOI ! »

La Fondation Vincent de Paul, les associations *Unafam*, *Espoir 67* et *Les Invités Au Festin* ont organisé le **27 septembre** au Village Saint-Charles, une rencontre festive autour du projet de création d'une résidence d'accueil. Les professionnels, bénévoles et bénéficiaires invités ont ainsi pu découvrir les projets architectural et social de ce programme de logement accompagné des personnes en situation de fragilités psychiques. Marie-Noëlle Besançon, fondatrice de l'association *Les Invités Au Festin* a présenté l'expérience vécue à la Maison des Sources à Besançon et son exposition photographique « Voyages en folies ».

Photo DR

"Faire Fondation"

Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour « Faire Fondation ».

EN JANVIER

Cérémonie des vœux au siège, dans les établissements...

Tous les ans, les collaborateurs du siège, les directeurs des établissements et les membres du conseil d'administration sont conviés au vœux du Président et du Directeur Général.



Le **21 janvier**, les représentants de la Fondation présentaient autour d'une galette des rois leurs vœux aux collaborateurs et résidents de la Maison de retraite Notre Dame du Blauberg à Sarreguemines.

UNE FOIS TOUS LES DEUX ANS

Le **séminaire des cadres** a eu lieu les **9 et 10 septembre** sur le thème de la « concordance des temps ». Les cadres sont confrontés à différents temps : le temps des salariés et des bénéficiaires, des institutions, des partenaires, le temps personnel... La concordance des temps, c'est composer avec eux, les ajuster, les accorder...



La **journée des bénévoles** réunit environ 150 bénévoles et quelques professionnels de la Fondation pour une journée de partage et de reconnaissance.



Le **18 octobre**, conférence et table ronde sur le thème de « l'évolution du bénévolat et des besoins, les nouvelles formes de bénévolat », suivies d'ateliers « pratiques et partages – connaissance de soi et de l'autre ».



OZANAM, L'INTRANET EN LIGNE

L'intranet commun aux quatre secteurs et au siège de la Fondation, est un outil transversal accessible à tous, sur tous les supports : ordinateur, tablette, téléphone...

15 MARS

Les Sœurs de la Charité de Strasbourg, réunies en chapitre général du **14 au 22 mars** sous la présidence de Mgr Luc Ravel, Archevêque de Strasbourg, ont élu pour un mandat de six ans Sœur Blandine Klein en tant que supérieure générale, et pour conseillères : Sœur M. Brigitta Buchler (communauté de Heppenheim), Sœur Bernadette Kopff (communauté de Saint-Charles à Schiltigheim), Sœur Marie Keller (communauté de Sainte-Anne à Strasbourg) et Sœur Marie-Edith Lerch (communauté de Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz).





13 JANVIER

Un concert philharmonique est organisé dans la chapelle de la Maison de retraite Sainte-Famille.



19 JANVIER

Pour la deuxième année consécutive, l'IFSI Saint-Vincent a organisé une journée Portes Ouvertes et ce fut un réel succès !

EN MARS

L'hôpital des nounours à la clinique Sainte-Anne pour familiariser les enfants au monde hospitalier en signant leurs doudous !



4 AVRIL

Cérémonie de remise des médailles du travail à la Maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg.



7 AVRIL

Visite pastorale au Village Saint-Charles.



17 MAI

Les 10 ans du Centre Mathilde Salomon.
En septembre 2009, le Centre accueillait son premier patient. Depuis son ouverture, l'établissement a accompagné plus de 265 adolescents.



29 MAI

Visite de M. Adrien Taquet, secrétaire d'état à la protection de l'enfance à l'Institut Les Mouettes.



25 JUIN

Assemblée annuelle des cadres.



17 SEPTEMBRE

Séminaire Habitat personnes âgées. Interreg sur le thème « *Habitat et personnes âgées en situation de fragilité(s), quels accompagnements ?* ».



8 OCTOBRE

Dans le cadre de la *Semaine du goût*, les chefs réunis à la Sainte-Famille ont concocté un repas gastronomique apprécié de tous.



5 OCTOBRE

Les 90 ans de la maternité Sainte-Anne : une belle journée de fête et de rencontres !



9 ET 10 OCTOBRE

C'est à Paris que les nouveaux directeurs et cadres ont suivi les pas de Vincent de Paul.



22 NOVEMBRE

Les professionnels de l'Enfance se sont retrouvés à Metz pour un nouveau « Forum Enfance ».



29 NOVEMBRE

C'est accompagné d'un poney que saint Nicolas est venu régaler petits et grands au Village Saint-Charles.



12 DÉCEMBRE

Le président et le directeur général visitent le service de radiologie MIM à la clinique Sainte-Barbe, et notamment le scanner.



“ Pour nous,
la dignité n'est pas
un concept,
mais une action
et un combat. ”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul



Fondation Vincent de Paul
15 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org

